

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Réclame

GRAND MATCH AU LOTO



PLAGNE - CENTRE COMMUNAL
Samedi 30 novembre 2024 à 15h et 20h
Jambons, côtelettes et viandes fumés Avec système
Paniers garnis - fromages - vins d'abonnements

SONCEBOZ-SOMBEVAL

De sérieux efforts ont été fournis

Par respect pour les contribuables, chaque dicastère a fait des efforts pour fournir un budget 2025 acceptablement déficitaire. Ce dernier sera présenté à l'assemblée municipale du 2 décembre prochain. *Tous les détails à la page 8*

COURTELARY

La magie de Noël au rendez-vous

Le 3 décembre seront dévoilées les créations d'Amides Basso et lanceront par la même occasion les diverses manifestations prévues dans l'attente de Noël. *Programme à la page 13*



Journal d'annonces et d'information (contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtels-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications:** sport, utile et paroisses: lundi soir, rédactionnel et annonces: mercredi 9 h, *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal): mardi 12 h. **Tarifs:** annonces: www.bechtels-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

Une addiction qui mérite qu'on en parle

Savez-vous qu'en Suisse, une personne sur cinq présente un comportement à risque en matière d'achats et environ 5% de la population aurait une dépendance aux achats? Cette addiction aux achats compulsifs est encore aggravée par des actions telles que le Black Friday. Santé Bernoise souhaite attirer l'attention sur ce phénomène grandissant et souvent méconnu. *Suite à la page 18*



Réclame

Mes rêves
Ma prévoyance
myMix

Trouve avec nous ta solution de prévoyance et fais des économies d'impôts!



Suis-nous!



 **Clientis**
Caisse d'Épargne
Courtelary

Commissions municipales : hommage aux citoyens miliciens



Les membres des Commissions municipales

Jeudi dernier a eu lieu à la halle de gymnastique la soirée des Commissions 2024. Les Autorités communales ont en effet convié les plus de 30 citoyennes et citoyens orvinois membres de commissions municipales ou délégués de la Municipalité.

Accueillis par le personnel communal et par le maire, Patrik Devaux, ils ont été chaleureusement remerciés pour leur engagement en faveur de la collectivité. Miliciens, c'est-à-dire actifs

en politique, mais non professionnels, ils ont un rôle de conseil, d'aide et de soutien dans les prises de décisions des membres du Conseil municipal qui président ces commissions. Le moteur de tous ces citoyens, c'est la responsabilité citoyenne, ils sont motivés et convaincus que c'est en participant activement que l'on fait avancer les choses.

Un grand merci à tous celles et ceux qui s'engagent pour leur Commune!

■ CM

Les Commissions et délégations municipales pour 2025

Construction – bâtiments communaux : président : Sylvain Grosjean; membres : Werner Kocher, Denis Léchaire, Jean-Philippe Léchet, Bayron Liechti.

Service des eaux : président : Stéphane Beney; membres : Bernard Aufranc, Jean-Pierre Follonier, André Léchet-Fuchs, Patrice Mottet, ainsi que les voyers Ludovic Aufranc et Patrick Sifkovits.

Travaux publics – agriculture : président : vacant; membres : Jean-Marc Auroi, Bernard Léchet-Conod, Éric Léchet, Florent Schwab.

3^e âge : président : Stéphane Chopard; membres : Agnès Aufranc, Nicole Léchaire, Anne Liechti, Mireille Villard.

Finances : président : Stéphane Chopard; membres : Daniel Boder, René Léchet, Jacques Mathez, Christophe Widmer.

Embellissement : président : Nicolas Aufranc; membres : Yves Donzel, Jacques Girardin, Françoise Nikles, Chantal Thommen.

Jeunesse : président : Nicolas Aufranc; membres : Louanne Juillerat, Sébastien Léchet, Benjamin Mottet, Cléo Schnyder, Quentin Schwab, Justin Villard.

Délégués de la Commune : Marco Reymond (auprès de l'OPRV); Sandra Burger (affaires sociales). ■ CM

Il reste trois fenêtres

Vous avez encore
la possibilité
de vous inscrire

Comme déjà communiqué, la commission d'embellissement organise les fenêtres de l'Avent pour Orvin. Vous avez encore la possibilité de vous inscrire pour les dernières dates suivantes : lundi 2 décembre, mardi

10 décembre et mardi 24 décembre. Les personnes intéressées peuvent s'adresser auprès de Françoise Nikles au 079 224 92 47 jusqu'au 25 novembre.

■ LA COMMISSION D'EMBELLEMENT

Personnel EJC

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a validé la demande de la direction de l'EJC pour l'engagement de Ludivine Ratano, de Plagne, comme accompagnatrice à temps partiel, à partir du 1^{er} février 2025.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à Madame Ratano et lui souhaitons plein succès dans ses futures tâches.

■ CM

Histoire d'eau

Depuis les dernières contaminations de l'eau, les Autorités avaient pris la décision de couper l'approvisionnement en provenance des captages des sources et de la nappe phréatique, et de commuter sur la conduite de secours d'Evilard, qui nous livre donc le précieux liquide depuis ses propres sources. Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a décidé de mandater le bureau ATB SA pour l'étude concernant l'installation

d'un turbidimètre et d'un débitmètre sur le réseau d'eau. En outre, nous allons demander une offre pour connaître les coûts d'une éventuelle station de chlorage à installer à Jorat.

Eau trouble

Plusieurs citoyens dans différents quartiers d'Orvin nous ont signalé que de l'eau trouble (jaune, brune ou brouillée) sortait d'un ou plusieurs

de leurs robinets. Les voyers se sont rendus la plupart du temps sur place afin de constater les faits. Il en ressort de manière claire, nette et définitive, que la qualité de l'eau fournie par la Commune, présentement via la conduite de secours d'Evilard, n'est pas en cause : l'eau qui entre dans le réseau est conforme et a passé les tests des analyses, elle est déclarée potable et consommable.

On ne peut d'ailleurs pas expliquer ceci autrement, car à certains endroits seul un robinet donne de l'eau trouble; ou alors, seule une maison dans un quartier complet reçoit de l'eau trouble, preuve que ce n'est pas l'eau fournie par notre réseau qui est trouble.

Selon des experts contactés, la cause pourrait provenir de la matière des conduites chez les particuliers (anciennes conduites ou tuyaux galvanisés qui ne sont pas en plastique). Ces conduites, *habituées* depuis plus de 25 ans à faire circuler de l'eau non traitée, reçoivent maintenant de l'eau légèrement chlorée depuis la conduite de secours. Le PH de cette eau pourrait faire se détacher des impuretés fixées sur les conduites privées (résidus de calcaire et de rouille). Pour éviter ceci, il suffit de laisser couler l'eau quelques secondes. ■ CM



Qualité de l'eau

ROMONT

Fenêtres de l'Avent

Du 1^{er} au 24 décembre

Le concept est simple : faire une belle décoration d'une fenêtre sur le thème de Noël avec bougies, vitraux, dessins ou tout autre décor.

Si le cœur vous en dit, vous êtes les bienvenus pour offrir un apéro. Pour ce faire, inscrivez-vous sur la liste qui est apposée à l'entrée de l'école.

Pour des renseignements supplémentaires veuillez vous adresser à Martina Allenberg : martina.allenberg@gmail.com, 079 371 44 18 (WhatsApp).

■ CLUB SPORT CULTURE ET LOISIRS DE ROMONT

ROMONT ET SAUGE

Saint-Nicolas

Le saint Nicolas et le Père Fouettard seront de passage à Plagne (commune de Sauge et Romont) le vendredi 6 décembre au Centre communal de Plagne.

Gratuit pour les enfants de Sauge et Romont. 15 francs pour les externes.

Inscription obligatoire auprès de Valérie Brechbühl au 079 846 36 13 par SMS ou WhatsApp. Merci d'indiquer les prénoms et âges des enfants.

Chaque enfant recevra un cadeau. Collation sur place. On se réjouit de vous voir nombreux.

■ ASUN, AURÉLIE, LUDIVINE, FLORENCE, NATHALIE, STÉPHANIE R., STÉFANIE S., VALÉRIE

Vendredi 6 décembre
Centre communal de Plagne
Enfants de Sauge et Romont : gratuit
Externes : 15 francs
Sur inscription



douce parenthèse
institut de beauté
et de bien-être

Portes ouvertes
Vendredi 29 novembre
de 16h à 20h

Apéritif offert
-20% sur les bons
cadeaux et les produits

Laetitia Ummel
Champs Fornats 1
2606 Corgémont
+41 79 575 53 01
institut.douceparenthese@gmail.com
www.douce-parenthese.ch

PORTES OUVERTES



Samedi 23 novembre 2024
de 10.00 heures à 17.00 heures

Dimanche 24 novembre 2024
de 10.00 heures à 17.00 heures

Halle polyvalente, 2613 Villeret

De longs trains dans un magnifique décor
Une collection de locomotives mythiques
et le Marché de Noël

Entrée gratuite
Plus d'informations sur www.railcluberguel.ch



Soirées « Vie en abondance »

Cours gratuit pour tous sur l'Evangile de Jean

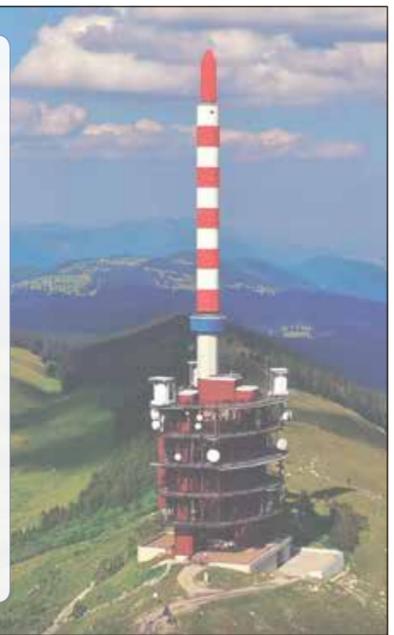
 Vendredis de 19h à 20h30
22 et 29 novembre, 6 et 13 décembre
Possibilité de venir à une ou plusieurs
séances / Sans inscription

 Déroulement:
• Apéro dînatoire
• Mini vidéo et exposé
• Partage libre en petit groupe

 Lieu: CET, La Combe 10, Tavannes
(À côté du dépôt DPD)

 Contact: Carlo Brugnoli, 032 489 10 72
carlobrugnoli@porteursdevie.ch

Possibilité de suivre le cours en ligne:
vie-en-abondance.ch

16 communes 1 FADC

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/

Marchés de Noël



Marché de Noël
Samedi 7 décembre 2024
Hospice Le Pré-aux-Boeufs, Sonvilier

Marché de 10h à 16h
St-Nicolas de 11h à 13h

Service de transport à disposition
sur réservation au 032 962 69 00
(Renan, Sonvilier, Saint-Imier)

Plus d'infos 



Hospice Le Pré-aux-Boeufs



TELÉTHON



Paroisse réformée de Rondchâtel

MARCHÉ ARTISANAL de Noël 2024

CENTRE COMMUNAL PÉRY
Samedi 23 novembre de 13h30 à 17h
Dimanche 24 novembre de 10h à 17h,
apéro offert dès 11h

36 exposants

Présence de la Fée Merveille
(maquillage enfants et adultes)
Concours de dessins pour enfants
Cafétéria, petite restauration
Dimanche midi: vol-au-vent
Bienvenue à toutes et tous!

MARCHÉ DE NOËL

PAROISSE DE VILLERET
HALLE POLYVALENTE DE VILLERET

SAMEDI 23.11.24
10H-18H

DIMANCHE 24.11.24
10H-17H

AVEC LA PRÉSENCE DE DIVERS ARTISANS RÉGIONAUX

VISITE DU SAINT-NICOLAS LES DEUX JOURS A 15H00



PAR LA MÊME OCCASION, NOUS VOUS INVITONS A FAIRE UN TOUR AU RAIL-CLUB.

CANTINE TOUTE LA JOURNÉE RESTAURATION CHAUDE DÈS 11H30

16 communes 12 500 ménages

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/

Chez nous,
vos cartes de vœux personnalisées

ORVIN

Une assemblée bourgeoise rondement menée



De gauche à droite: Corinne Voutat, Robert Mottet, Jean-Claude Aufranc, Emmanuel Auroi, Lionel Léchet, Marie-Claude Mottet, Edmond Aufranc, Benjamin Mottet et Alain Léchet, photo: jcl

Dans une époque lointaine, il n'existait pas de bourgeois sans droit de bourgeoisie (sorte de droit de cité), qui était une charte de libertés et de droits contractée entre la noblesse et la bourgeoisie, le préalable pour appartenir à cette bourgeoisie étant la possession d'un bien immobilier au cœur du lieu de résidence. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Les bourgeois d'Orvin se sont retrouvés en assemblée le 15 novembre dernier.

Suite à l'ouverture par le président Edmond Aufranc, devant 40 ayants droit, la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée par Marie-Claude Mottet a retenu toute l'attention des membres présents et a été ratifiée à l'unanimité.

Points forts de l'assemblée

Deux points forts étaient à l'ordre du jour. Tout d'abord, la reprise du droit de superficie par la bourgeoisie du rural de La Tuilerie appartenant à Charles Kocher. Après présentation par la trésorière Corinne Voutat des motivations du conseil, du financement et de la rentabilité annuelle future, le président Edmond Aufranc demanda aux ayants droit le type de vote désiré. C'est à main

levée, à l'unanimité et sans opposition que le rachat pour une somme de 286 500 francs fut approuvé. Les bourgeois et bourgeois présents avaient parfaitement compris l'importance de cette acquisition dans le futur.

Le deuxième point fort très important également concernait la construction d'un hangar à copeaux au lieu-dit *Sous-Rochalle*. Après présentation des coûts de cette construction par la caissière, Philippe Mottet responsable du Syndicat de gestion forestière Mont-Sujet présenta les plans de la future construction réalisée 100 % en bois rond des forêts d'Orvin, présentant une surface au sol de 1080 m² (53,25 m de long par 20 m de largeur) sous un couvert d'une hauteur de 8,60 m. La réalisation sera faite par l'entreprise orvinoise Nikologs, propriété de Nicolas Aufranc, bourgeois de la commune. C'est également à main levée et à l'unanimité que les ayants droit ont accepté, pour une somme de 932 000 francs, la future construction du nouveau hangar à copeaux.

Budget 2025

Présenté par la trésorière Corinne Voutat, le budget 2025 prévoit un

bénéfice de 97 560 francs. Un revenu important est constitué par les revenus de l'extraction de matière à la Tscharnier par Ciments Vigier. Il faut toutefois noter que ces travaux prendront fin l'année prochaine.

Élections

Jean-Claude Aufranc arrivant au terme de son mandat et étant rééligible, c'est par acclamation qu'il fut reconduit dans sa fonction pour une

nouvelle législature de 4 ans. Edmond Aufranc, président en place arrivait également au terme de son mandat de 4 années, et c'est sans opposition que l'assemblée lui fit confiance pour une nouvelle période de 4 ans.

Le conseil de la bourgeoisie est donc au complet avec ses 7 membres et avec une jeunesse bienvenue. Le conseil est dans les starting-blocks pour assumer les nombreuses tâches qui lui sont confiées.

Remerciements

À l'occasion de cette assemblée, trois personnes ont été fêtées et remerciées pour leur engagement au sein de la bourgeoisie d'Orvin: Edmond Aufranc pour 20 ans, Corinne Voutat pour 15 ans et Marie-Claude Mottet pour 35 ans.

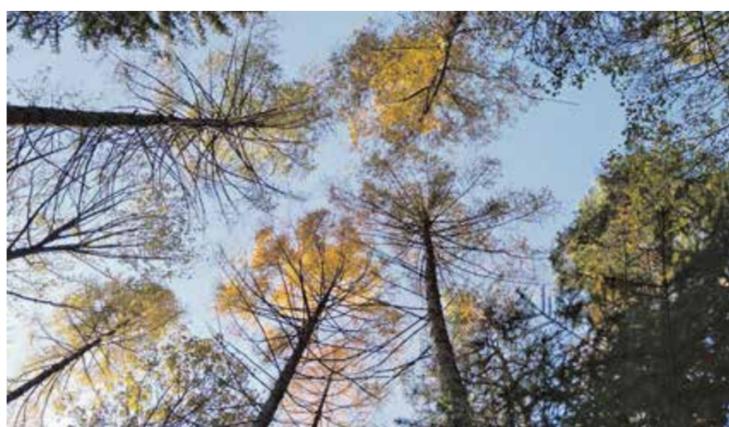
La soirée s'est terminée dans la bonne humeur et grande convivialité par le traditionnel apéritif suivi d'un succulent repas. ■ JCL



Rural de La Tuilerie, photo: jcl

ORVIN

La Retrouvaille



Le thème de cette dernière activité de la Retrouvaille de l'année est *La sylviculture*. Romain Blanc, bûcheron, garde-forestier et ingénieur forestier, et Mélila Saucy, ingénieure forestière de formation, nous proposerons un petit tour d'horizon des bienfaits de la forêt dont profite notre société, des défis auxquels elle est aujourd'hui confrontée et des modes de gestion qui nous permettent de l'aider dans sa tâche.

Cette soirée se déroulera vendredi 29 novembre. Rendez-vous à 20 h à la salle de la cure. Les activités de la Retrouvaille sont ouvertes à toutes et à tous. ■ MD

PÉRY

Le Marché de Noël, c'est ce week-end

Les organisatrices attendent un nombreux public

Ce ne sont pas moins de 36 exposants qui se sont inscrits pour participer au Marché artisanal de Noël qui se tiendra au Centre communal les 23 et 24 novembre. Tous se sont donné de la peine pour pouvoir présenter leurs créations à un nombreux public.

Du côté des organisatrices, les Femmes de la paroisse, on n'a pas chômé non plus. Une idée a germé lors de la dernière assemblée générale: si on démenageait la cafétéria dans

l'entrée du centre et qu'on mettait des exposants dans la salle de paroisse? Bonne idée ou non? Réponse ce week-end. En tous les cas, les pâtisseries, canapés, sandwiches, vol-au-vent (le dimanche) seront au rendez-vous, à manger sur place ou à l'emporter.

Pour la première fois à Péry, la Fée Merveille ravira petits et grands avec ses maquillages et grimages.

Avons-nous éveillé votre curiosité? Bienvenue à toutes et à tous. ■ NL

Emplois

Le Syndicat de communes
des sapeurs-pompiers OPRV
(Orvin-Romont-Sauge)
met au concours le poste de

responsable des finances

Taux d'occupation: env. 10 %, plus selon besoins

Entrée en fonction:

dès que possible ou à convenir

Profil: expérience dans la comptabilité, connaissance du MCH2 un plus

Renseignements

chez le président
M. Michel Cléménçon
079 677 69 28
mcl@romont-jb.ch

MAÇON CHERCHE TRAVAIL

dans toute maçonnerie, peinture, rénovation et pavés, dalle de jardin. 30 ans d'expérience. Libre de suite.

Tél. 078 216 29 74

**Délai
annonce**

Mercredi 9 h
fac@bechtel-imprimerie.ch



Hospice Le Pré-aux-Boeufs

L'Hospice le Pré-aux-Boeufs à Sonvilier BE est un lieu de vie et d'occupation pour des personnes avec des troubles psychiques et sociaux.

Tu es dynamique, tu as un intérêt pour travailler dans un environnement accueillant des personnes en situation d'handicap et tu cherches une formation professionnelle attrayante. Nous avons le plaisir de te proposer une place d'

apprentissage d'aide en soins et accompagnement ASA

Entrée en fonction: rentrée scolaire 2025.

Tu trouveras davantage d'informations sur notre institution ainsi que l'offre d'emploi sous <https://www.pre-aux-boeufs.ch/fr/postes/>.

Nous espérons avoir éveillé ton intérêt et nous réjouissons de recevoir ton dossier de postulation complet par poste.



Hospice Le Pré-aux-Boeufs

L'Hospice le Pré-aux-Boeufs à Sonvilier BE est un lieu de vie et d'occupation pour des personnes avec des troubles psychiques et sociaux.

Pour renforcer notre team du secteur des soins, nous recherchons de suite ou à convenir

1 infirmier(ère) à 60%

ou

1 assistant(e) en soins et santé communautaire à 60%

Vous trouverez davantage d'informations sur notre institution ainsi que l'offre d'emploi sous <https://www.pre-aux-boeufs.ch/fr/postes/>.

Nous espérons avoir éveillé votre intérêt et nous réjouissons de recevoir votre dossier de postulation complet par poste.



Le service d'aide et de maintien à domicile de Tramelan est un service couvrant le territoire de Tramelan et Mont-Tramelan. Il fournit aux personnes atteintes dans leur santé des prestations d'aide et de soins à domicile, de réadaptation, d'intégration sociale et de prévention visant à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé ainsi qu'à maximiser leur autonomie.

Ainsi, nous cherchons:

Un(e) infirmier(ière)

&

Un(e) assistant(e) en soins et santé communautaire ASSC

Taux d'occupation: à définir.

Nous vous offrons:

- Une activité diversifiée dans une équipe pluridisciplinaire qui privilégie les contacts humains.
- Un encadrement de qualité par du personnel formé.
- Un environnement de travail attrayant au sein de l'Espace Santé de Tramelan.

Votre profil:

- Au bénéfice d'un diplôme d'infirmier(ière) ou d'assistant(e) en soins et santé communautaire ASSC reconnu avec une expérience professionnelle en milieu hospitalier.
- Capable de travailler de manière autonome et en interdisciplinarité.
- Capable de gérer des projets de prise en charge.
- Titulaire d'un permis de conduire et posséder une voiture.

Entrée en fonction: de suite ou à convenir.

Les candidatures ainsi que les demandes de renseignements sont à adresser au SAMD, Les Lovières 2, 2720 Tramelan, tél. 032 487 68 78, à l'att. de M^{me} Sylvie Chopard, www.samd.tramelan.ch.

bechtel-imprimerie.ch



COMMUNE
DE
TRAMELAN

La commune de Tramelan remet au concours pour le mois d'août 2025 une place

d'apprenti(e) agent(e) d'exploitation CFC

et une place de

stagiaire agent(e) d'exploitation

avec entrée en fonction de suite ou à convenir,
(fin de contrat au 30 juin 2025).

Pour plus d'informations, voir www.tramelan.ch



COMMUNE
DE
TRAMELAN

Mise au concours

Pour compléter notre équipe, nous recherchons un

garde-bain saisonnier

pour assurer la surveillance des bassins de la piscine de Tramelan, l'été prochain.

(Il est obligatoire de posséder un brevet de sauvetage Plus Pool ou être disposé à se former avant la prise de fonction.)

Pour plus d'informations: www.tramelan.ch



COMMUNE
DE
TRAMELAN

La maison de l'Enfance de la Commune de Tramelan met au concours les postes suivants:

Educateur(trice) de l'enfance ES (formation en cours d'emploi, CFC d'ASE fortement recommandé)

Apprenti(e) ASE 1^{re} année

Apprenti(e) ASE 2^e année (formation raccourcie possible) ou 3^e année

Places d'apprentissage pour le mois d'août 2025.
Délai de postulation: 13 décembre 2024.

Notre structure offre un cadre propice à l'apprentissage, alliant ressources de qualité et accompagnement professionnel, pour préparer efficacement les apprentis(e)s à leur futur métier.

Envoi des dossiers à: direction.mde@tramelan.ch
Renseignements: 032 487 32 22

Apprentissage : Mécanicien de production & Polymécanicien CFC

Es-tu prêt(e) à créer un impact ?

Straumann Villeret SA est l'un des centres de production majeur du Groupe Straumann.

On y produit et conditionne des implants, pièces prothétiques et instruments dentaires au moyen d'un parc de machines CNC et d'équipements automatisés.

Nous donnons à nos employés les moyens d'être performants et d'avoir un impact, de conduire le changement et de garder une longueur d'avance sur la concurrence.

Tu redonneras le sourire à quelqu'un en usinant des pièces de précision dans un environnement en constante évolution.



Attrait pour les activités pratiques et manuelles



Passion pour la technique et les technologies



Intérêt pour la précision



Ce domaine passionnant n'attend plus que toi !

Envoie-nous ta candidature par e-mail à l'équipe apprentissage !

apprentissage.villeret@straumann.com

(Copies des bulletins scolaires des 3 dernières années, cv et lettre de motivation)

straumann

La Municipalité s'engage contre la violence domestique

Contacté par les services cantonaux concernés, l'Exécutif local unanime a approuvé la participation de notre commune à une campagne de sensibilisation contre les violences domestiques.

C'est à l'initiative de la commune de Thoune, que l'État cantonal a lancé ce projet.

Dès le 25 novembre, qui est instauré Journée internationale des violences faites aux femmes, une campagne d'activisme de seize jours impliquera de nombreuses collectivités, à travers un affichage dense et bien visible.

Ensuite de quoi les affiches (voir ci-contre) continueront à offrir leur aide aux victimes, dans notre commune comme ailleurs.

Plusieurs cas chaque jour!

Les victimes, justement, sont très nombreuses: la Police cantonale bernoise intervient trois ou quatre fois par jour pour des problèmes liés à des violences domestiques!

De surcroît, la police et l'État s'alarment de constater que les victimes sont de plus en plus nombreuses à ne recevoir aucune aide, tant le sujet est encore malheureusement tabou.

L'aide existe bel et bien, gratuite et discrète

Par un affichage clair et dense, dans les lieux publics et administratifs, une telle campagne vise à briser le tabou, à répéter ouvertement à chacune et chacun, victime ou entourage de victime, et même auteur de violences, que de l'aide existe bel et bien, gratuite et discrète.

Tous concernés!

Face à ce phénomène très répandu, qui se produit dans toutes les couches sociales de la population et dans notre région comme ailleurs, une seule attitude est possible: s'élever tous ensemble contre la violence faite aux femmes, avec les collectivités et institutions, envoyer un signal clair et public aux victimes.

Cette campagne d'affichage vise ce but d'information, le seul à même de faire connaître les divers contacts et adresses où l'aide est offerte. ■ CM

Sur le site et dans les lanternes

Le Législatif communal se réunira le lundi 2 décembre, à 20 h au Centre communal de Péry, où sont convoqués les ayants droit. L'ordre du jour, auquel est notamment inscrit le budget 2025 de la commune, est présenté avec des commentaires sur le site internet de Péry-La Heutte: www.pery-laheutte.ch/assemblee-municipale/.

En parallèle, le message des autorités est affiché dans les trois lanternes

publiques, à savoir sur la place de la Gare de Péry, sur le bâtiment du magasin Volg et sur l'immeuble en face du restaurant Fédéral à La Heutte.

Le message est également disponible en version papier, au guichet de l'administration, durant les heures habituelles d'ouverture évidemment.

Les personnes intéressées sont donc invitées à consulter ce document. ■ CM

À Ruegge seulement

Comme de coutume, la majorité des quatre places de pique-nique aménagées sur le territoire communal, sont désormais fermées pour l'hiver et jusqu'au retour de la belle saison.

À souligner que pour les amateurs de pique-nique dans la fraîcheur, la place de Ruegge, sise entre les deux localités de la commune, demeure accessible douze mois sur douze. ■ CM

Avancées des travaux

À la rue de l'Église et la rue de la Bergerie



Démarrés le jeudi 19 septembre, les travaux sur la rue de l'Église et la rue de la Bergerie ont bien avancé: pose de nouvelles canalisations d'eau potable, remise en état des chambres et des bordures de pavés. Si tout va bien et que la météo le permet, une première couche de bitume pourra être posée sur la totalité de la rue de l'Église et sur la partie sud de la rue de la Bergerie d'ici la fin novembre. Les travaux se poursuivront ensuite sur la partie nord de cette rue. La fouille dans la pente herbeuse ne se réalisera toutefois qu'au début de 2025 et sera, là aussi, fortement tributaire des conditions météorologiques.

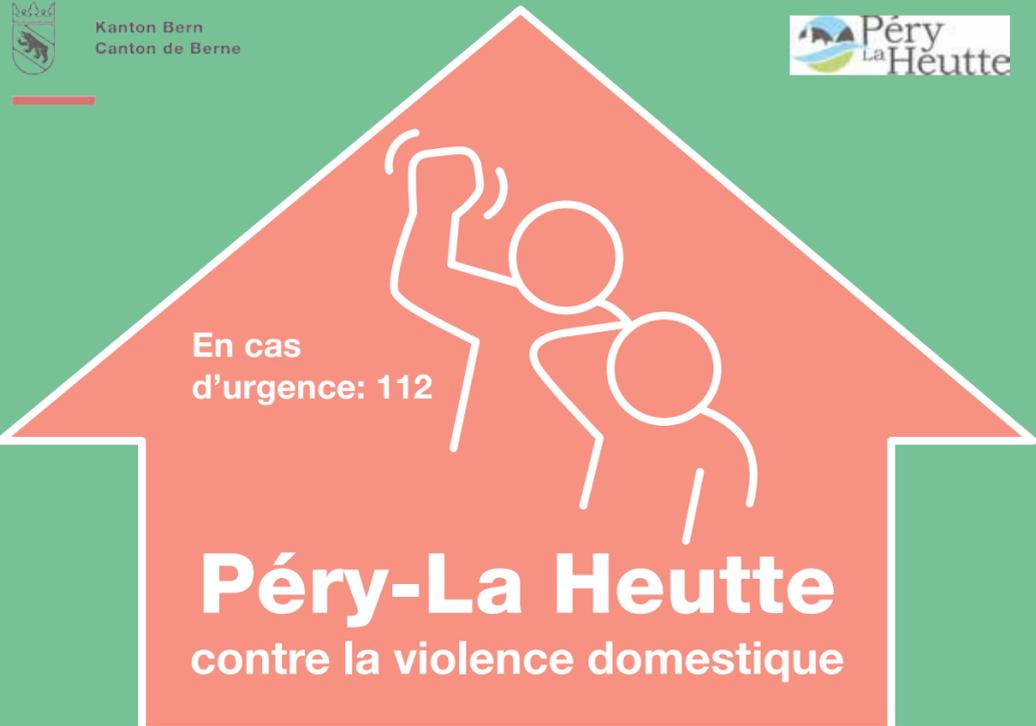
Nous remercions déjà vivement toutes les riveraines et tous les riverains pour la patience dont ils ont fait preuve depuis le début du chantier.

Le responsable technique de la municipalité ainsi que le chef de chantier continueront de se tenir à disposition en cas de question ou de problème durant la suite des travaux. ■ CM



Kanton Bern
Canton de Berne





En cas d'urgence: 112

Péry-La Heutte

contre la violence domestique

Vous subissez de la violence?
Voici où trouver de l'aide:

Centre de consultation LAVI

032 322 56 33 | www.opferhilfe-biel.ch

Solidarité femmes

032 322 03 44 | www.solfemmes.ch

Hotline AppElle!

031 533 03 03

Vous exercez de la violence physique ou psychique?
Contactez-nous pour une consultation confidentielle:

Programme de prévention contre la violence domestique

079 308 84 05 | www.be.ch/stop-violence

Informations en plusieurs langues:

www.hallo-bern.ch/hg



PÉRY-LA HEUTTE

Noël des aînés

Il vous reste quelques jours pour vous inscrire

La traditionnelle fête de Noël des aînés organisée conjointement par les paroisses protestante et catholique aura lieu le dimanche 8 décembre au Centre communal. L'apéritif sera servi à 11h. L'inscription est obligatoire et elle peut se faire jusqu'au 30 novembre auprès de Madame Marie-Jeanne Jufer, par téléphone au 079 454 49 94 ou par mail à mejufer@bluewin.ch.

Besoin d'un transport

Vous souhaitez participer, mais n'avez pas la possibilité de vous déplacer personnellement. N'hésitez pas à le signaler à M^{me} Jufer qui organisera le transport pour vous.

Merci d'en prendre bonne note. ■ NL

**Dimanche 8 décembre
au Centre communal
Sur inscription**

Les prévisions financières incitent à poser un regard critique sur chaque investissement

L'Assemblée discutera le 2 décembre un budget 2025 acceptablement déficitaire, mais pour lequel chaque dicastère a fourni de sérieux efforts

Comme de coutume, la première version du budget 2025 incluait toutes les demandes émanant des dicastères: ce faisant, elle présentait un excédent de charges dépassant allégrement 800 000 francs au compte général.

Respect du contribuable

Après un nouveau tour de table et des efforts fournis dans chaque département, le résultat négatif est ramené à 651 000 francs.

« À l'Exécutif, tout le monde a joué le jeu, avec pour principe le respect du contribuable. Ce n'est jamais de gaieté de cœur que nous renonçons à un projet qui nous semble profitable à la population, mais il est nécessaire de penser aux générations futures, de ne pas prêter l'avenir financier de la commune », souligne la cheffe des finances, la conseillère municipale Bibiana Merazzi.

Des prélèvements attendus

Étant entendu qu'un dixième de quotité fiscale équivalait à 350 000 francs, avant la baisse introduite l'année dernière, les autorités ont décidé fort logiquement de prélever exactement ce montant sur le Financement Spécial (FS) fluctuations de la fiscalité.

L'Exécutif a également décidé d'intégrer au budget un prélèvement de 80 000 francs sur le FS routes communales, afin de neutraliser une partie des charges d'amortissement.

Voilà qui ramène l'excédent négatif du budget à quelque 222 000 francs au compte général.



Au budget 2025, la réfection obligatoire du pont de la rue des Prés pèse bien sûr fortement



Avec des rentrées fiscales dépendant en partie des entreprises, le risque d'une baisse rapide et imprévisible ne doit pas être ignoré et la prudence doit donc demeurer de mise dans tous les engagements financiers

Lourde péréquation

Sur un total prévu de 12,5 millions de francs, cet excédent est qualifié de tout à fait acceptable, ce d'autant que les finances de l'exercice prochain sont soumises à trois facteurs aggravants, précisés par Vincent Viret, administrateur des finances:

- les charges de la Maison de l'Enfance, celles du premier pont à subir une indispensable réfection, ainsi que celles du pavillon et de la place multisports;
- la charge importante à assumer au titre de la péréquation financière, basée pour la dernière fois sur l'excellent résultat communal de 2022;
- enfin la sensible augmentation des charges sociales à verser au canton, lesquelles dépasseront 1,6 million de francs.

Plus de 6 millions d'investissements potentiels

Quelque 5,2 millions de francs d'investissements déjà votés sont inscrits à ce budget, dont les plus importants sont ceux pour la Maison de l'Enfance (3,2 millions pour la fin des travaux, auxquels s'ajouteront 287 000 francs de mobilier), pour le Pavillon (600 000), pour le pont de la rue des Prés (750 000) et pour l'aménagement du terrain multisports (230 000).

L'Exécutif devra encore se prononcer sur un bon demi-million de francs d'investissements probables, tels que les 90 000 francs nécessaires à la réfection de la rue Euchette (parallèlement aux travaux du chauffage à distance, si celui-ci est installé l'an prochain), les 82 000 francs pour le raccordement

de l'école au même CâD ou encore les 90 000 francs destinés à l'aménagement d'une place *dépose-minute* à côté du complexe communal.

Le Législatif, enfin, devra se prononcer cette année encore sur l'hydrante du quartier Relais (200 000 francs, au menu de l'assemblée du 2 décembre), puis ultérieurement sur la réorganisation prévue de l'élimination des déchets (75 000) et sur le raccordement au CâD du bâtiment Collège 31 avec changement du système de chauffage (110 000 francs).

La planification, un outil précieux

Outil précieux pour la gestion du porte-monnaie communal, la planification financière mise au net par Vincent Viret révèle une sensible diminution de fortune, ces prochaines années si sont réalisés tous les investissements souhaités par le Conseil municipal.

Cependant, on rappellera que cet Exécutif se penche chaque année attentivement sur ladite planification, avant de revoir un à un tous ses projets.

En conclusion de son document comptable, l'administrateur des finances souligne qu'il est primordial d'étudier chaque investissement avec un regard critique et d'en cerner la véritable nécessité. Non sans rappeler que les rentrées fiscales de Sonceboz-Sombeval peuvent, à la vue de son tissu de contribuables, être sujettes à une baisse rapide et imprévisible des recettes.

« La Commune va bien, la vigilance des autorités doit lui permettre de pouvoir continuer à fonctionner confortablement, en assurant la même qualité de vie, mais sans prêter l'avenir », concluent de concert Bibiana Merazzi et Vincent Viret.

Vers une embellie

Enfin, l'administrateur des finances ajoute une touche optimiste, en rappelant que les amortissements liés au patrimoine existant lors du passage du MCH1 au MCH2 s'achèveront l'année prochaine, ainsi que les calculs de péréquation basés sur l'exercice 2022: « Nous pouvons donc raisonnablement attendre une amélioration pour 2026. »

■ CM

« Nous pouvons donc raisonnablement attendre une amélioration pour 2026 »

Les différences de prévisions entre 2024 et 2025

En parcourant les différents postes du budget 2025, voyons les principales différences constatées par rapport à la version 2024 des prévisions.

À l'Administration générale, on constate une augmentation de charges d'un peu plus de 50 000 francs, due essentiellement à la nécessité de nouveau matériel informatique, à l'accueil des nouveaux citoyens qui est organisé tous les quatre ans, ainsi qu'à l'aménagement d'une nouvelle salle administrative dans le bâtiment de l'enfance.

Rien à signaler au poste Ordre et sécurité publique (environ 59 000 francs de charges).

Les effets de la Maison de l'Enfance notamment

En revanche, on constate une sensible augmentation (313 000 francs, pour un total de 2,3 millions de francs en 2025) au poste de l'enseignement et de la formation.

Cette hausse est due principalement à des frais induits par la maison de l'Enfance, dont certains frais sont imputés aux comptes de l'EJC, respectivement de l'École primaire; s'y ajoutent la réorganisation de l'alimentation pour la cantine de l'EJC et pour la crèche municipale, ainsi qu'une sensible hausse de notre part aux traitements des enseignants.

Dans le domaine Culture, sport et loisirs, on prévoit par contre une diminution des charges nettes (225 000 en 2025, contre 246 000 en 2024), malgré

même le commencement des amortissements liés au pavillon et au terrain multisports.

Rien de spécial à signaler au poste Santé.

Sécurité sociale en hausse

Les charges augmentent de plus de 300 000 francs au titre de la Sécurité sociale, en raison d'une forte hausse des contributions communales versées au Canton: ces contributions passent de 800 à 865 francs par habitant...

Par ailleurs, les coûts de la crèche vont croître également, les frais de location actuels se transformant en amortissements obligatoires.

Au contraire, le poste Transports présente une diminution de charges prévues, de l'ordre de 120 000 francs. L'Exécutif a en effet décidé de diminuer de moitié (de 100 000 à 50 000) le montant inscrit pour l'entretien courant, en estimant que d'éventuels besoins supplémentaires pourront être financés par un prélèvement sur le FS *ad hoc*.

On passera sans s'arrêter sur les postes Protection de l'environnement et aménagement du territoire (où les comptes sont pour la plupart autofinancés) et Économie publique, qui ne présentent pas de variation notable.

Un très bon tissu de contribuables

Lorsqu'on se penche sur le poste Finances et impôts, force est de

constater que la commune bénéficie d'un très bon tissu de contribuables, avec des recettes fiscales prévues de 6,636 millions de francs en 2025, soit un peu davantage que les 6,401 millions inscrits au budget 2024.

On n'oubliera pas, cependant, qu'un prélèvement de 350 000 francs est prévu l'an prochain sur le FS lié.

Les divers indicateurs et autres contacts pris par l'administration financière permettent de prévoir une augmentation de 20 pour cent au titre des impôts sur les personnes physiques, ainsi qu'une légère hausse des recettes liées aux personnes morales.

■ CM

Des réserves confortables aux comptes autofinancés

Intégrant les postes autofinancés, le Compte global présente un excédent négatif de quelque 327 000 francs, dont environ 222 000 francs au compte général.

Le reste s'explique par des résultats attendus et même vœux. En effet, ces dernières années, la Municipalité a procédé à diverses baisses de taxes, pleinement justifiées par les fortunes confortables des comptes y relatifs, lesquels peuvent voir venir sans inquiétude à moyen terme. Concrètement:

- Le budget prévoit un excédent de revenus de près de 10 000 francs au poste de l'alimentation en eau, la fortune passant à un peu plus de 650 000 francs.
- Le poste de l'assainissement des eaux bouclera sur quelque 70 000 francs de solde négatif, mais sa fortune atteindra près de trois quarts de million de francs.
- Avec un excédent négatif d'environ 17 000 francs, la gestion des déchets ne causera aucun souci, puisque sa fortune se montera encore à plus de 290 000 francs.
- Enfin, l'excédent de charges des sapeurs-pompiers, proche de 30 000 francs, n'est pas davantage inquiétant, puisque sa fortune culminera encore à près de 400 000 francs. ■ CJP

LETTRE DE LECTEUR

Make Cortébert Great again



Venez découvrir l'Art-Déco et flâner au chemin des Ruaux.

Joli alignement de piquets en bois, (bois, produit du terroir!) à distance égale, de formes différentes qui donnent une projection genre ombres chinoises le long de la route. L'œuvre a certainement été subventionnée, l'entree est gratuite.

La date du vernissage et de l'apéro-info vous sera donnée ultérieurement

par la Bourgeoisie. L'exposition pourra éventuellement changer par la suite par la pose d'un mur de taille.

D'autre part, le chemin a été rétabli de ses nombreux nids de poule par l'entreprise des Ruaux, il n'y a donc plus de risque d'accident. ■ ANNE-MARIE ZBINDEN

Les lettres de lecteur n'engagent que leur(s) signataire(s)

ENSEMBLE POUR CORGÉMONT

Une élection municipale décisive pour Corgémont

À l'approche des élections municipales du 24 novembre, Ensemble pour Corgémont tient à adresser un message de gratitude à tous les acteurs impliqués dans cette campagne importante pour l'avenir de notre commune.

Merci aux candidats, un engagement précieux

Nous souhaitons tout d'abord remercier tous les candidats, issus de diverses sensibilités politiques, qui ont choisi de se présenter. Leur engagement pour notre communauté démontre une volonté partagée de contribuer au bien-être de notre village, malgré les divergences d'opinions. Nous saluons leur courage et leur investissement dans ce processus démocratique.

Un choix indépendant et expérimenté

Pour faire face aux enjeux actuels, Ensemble pour Corgémont présente un candidat à la mairie doté d'une expérience avérée (10 ans au Conseil municipal) et totalement indépendant, puisque ne travaillant pas à Corgémont et n'ayant aucun produit à vendre. Cette double qualité garantit non seulement une maîtrise des

dossiers, mais aussi une liberté totale face aux pressions partisans. Nous croyons fermement que son expertise et son impartialité en font le meilleur choix pour notre commune.

Nous invitons donc chaque citoyenne et citoyen de Corgémont à prendre le temps d'évaluer les propositions et les trajectoires de chaque candidat avant de faire leur choix. Ces élections sont l'occasion de réaffirmer notre engagement commun pour un village prospère et harmonieux.

Ensemble, pour un futur apaisé

Enfin, nous souhaitons remercier tous les électeurs qui ont déjà fait ou feront usage de leur droit de citoyen ce week-end. C'est leur volonté qui sortira des urnes et que nous nous engageons à respecter. Nous espérons avoir la chance de vous représenter dans le prochain Conseil municipal et nous y mettrons toute notre force et notre détermination.

Nous restons convaincus que, quelle que soit l'issue de cette élection, l'avenir de Corgémont repose sur notre capacité à travailler ensemble, dans le respect et la bienveillance.

■ ENSEMBLE POUR CORGÉMONT

PATINOIRE DE SONCEBOZ PATISYMPA

Fête de la Saint-Nicolas

Le samedi 30 novembre, de 17 h à 18 h, le père Noël sera présent à la patinoire.

Après son passage, il y aura de l'animation et des jeux. À la cantine, vous pourrez, outre les boissons habituelles, manger de la raclette et des pâtisseries.

Nous nous réjouissons de votre visite. ■ PATISYMPA

Anniversaire à Corgémont

Félicitations et tous nos vœux à Liliane et Werner Liechti-Renfner



à l'occasion de leurs noces de diamant le 21 novembre. Vos enfants et petits-enfants

Catholiques

BIENNE Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville Messes: vendredi 22 novembre, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; samedi 23 novembre, 18h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 24 novembre, 10h, messe fête patronale quadrilingue (F/D/I/E), Christ-Roi, Bienne + 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 26 novembre, 9h, Christ-Roi, chapelle; mercredi 27 novembre, 9h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 28 novembre, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 29 novembre, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h). **Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.):** 032 329 56 01, communaute.francoophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

SAINT-IMIER Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Prochaine messe: dimanche 1^{er} décembre à 10h15. *Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 Saint-Imier.* **Paroisse catholique romaine Horaire liturgique:** samedi 23 novembre, 18h à Saint-Imier; dimanche 24 novembre, 10h à Corgémont; mardi 26 novembre, 9h à Corgémont; jeudi 28 novembre, 19h à Saint-Imier. **Veillée de prière musicale:** vendredi 22 novembre, 18h à Malleray, pour la fête de Sainte Cécile, avec les chorales de la région; invitation à tous. **Shibashi:** lundi 25 novembre, 19h30 à Corgémont; mercredi 27 novembre. **Café partagé:** mardi 26 novembre, 9h45 à Corgémont. *Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.cathberne.ch/saintimier.*

TRAMELAN Paroisse catholique romaine Messes: samedi 23 novembre à 17h30; jeudi 28 novembre à 9h. **Petit chœur:** jeudi 28 novembre à 19h30 répétition à l'église. **Prière de Taizé:** mardi 26 novembre à 20h à l'Église catholique. **Couronnes de l'Avent:** dimanche 1^{er} décembre à 14h, atelier pour la confection de la couronne au foyer, s'inscrire au secrétariat. *Ouverture secrétariat: mercredi 13h30-17h30 et jeudi 8h-11h30. Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.cathberne.ch/tramata.*

Évangéliques

CORGÉMONT Église pour Christ Culte: dimanche 24 novembre à 13h45 en français. *Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.*

CORMORET La fontaine Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.

LA CHAUX-D'ABEL Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel Bibeltag mit Dr James Jakob Fehr: Freitag 22. November, 20h, zusammen mit Sonnenberg. **Flambeaux:** samedi 23 novembre, 13h30. **Groupe de jeunes:** samedi 23 novembre, 19h, à l'extérieur. **Bibeltag mit Dr J.J. Fehr:** Samstag 23. November, 20 Uhr, zusammen mit Sonnenberg. **Gottesdienst mit Dr J.J. Fehr:** Sonntag 24. November, 10 Uhr, zusammen mit Sonnenberg. *La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.*

ORVIN Église mouvement Culte: dimanche 24 novembre à 10h. Thème: *Culte ou occulte: paranormal* avec Géraldine Forster. Programme pour les enfants sur place. **Soirée présence:** mercredi 28 novembre, à partir de 19h30. *Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey et Eric Naegele 079 816 95 51. contact@eglisemvmt.ch, www.eglisemvmt.ch.*

SAINT-IMIER

Église Évangélique Action biblique Groupe de jeunes (11-19 ans): vendredi 22 novembre, 19h. **Culte:** dimanche 24 novembre, 10h. Prédication: Emmanuel Ziehli, orateur de la mission Portes Ouvertes Suisse. Garderie et école du dimanche assurées. **Club spécial de Noël:** mercredi 27 novembre, 14h à 17h. Au programme: histoire biblique, atelier *bonhomme en pâte*, jeux, bricolages, chant. **Club d'enfants (5-11 ans):** jeudi 28 novembre, 12h. **Groupe de maison:** plus d'infos sur demande. **Groupe de prière:** plus d'infos sur demande. *Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dj.weber@gmail.com, www.ab-stimier.ch.*

Église Évangélique Méthodiste, La Béthania Flambeaux: samedi 23 novembre à 13h30 à La Chaux d'Abel. **Culte:** dimanche 24 novembre à 9h30, suivi d'un repas canadien avec l'évêque Stefan Zürcher. **Repas pour tous:** jeudi 28 novembre à 12h. *2610 Saint-Imier, Fourchaux 36, 032 941 49 67. www.la-bethania.ch.*

Église le Roc Groupe de louange: vendredi 22 novembre, pratique et partage pour que la musique soit belle et même plus. **Célébration:** dimanche 24 novembre à 10h avec Timothée Jaccard et Naomi Normandin. 3^e dimanche de 4 sur le thème: *Vivre libre de la Passivité et de la Peur*. Programme pour les enfants et garderie pour les petits. Accueil café et sirop avant et après la rencontre. **Quartier libre:** dimanche 24 novembre de 14h30 à 16h30 sur le thème du partage. Nous allons faire des paquets cadeaux pour l'Ukraine avec des familles ukrainiennes. Animation pour les enfants de 6 à 12 ans. Lieu: ancien buffet de la gare Saint-Imier. Sans inscription et gratuit. Collation. **Rendez-vous de prières:** lundi 25 novembre à 20h. **Rencontre de l'équipe pastorale:** jeudi 28 novembre à 20h15. **Service d'entraide:** écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités:** cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. *Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www.egliseroc.wordpress.com.*

Église néo-apostolique de Suisse Services religieux: dimanche 24 novembre, 10h service religieux pour la jeunesse région 1++, avec la paroisse. *Rue de Châtillon 14, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73. www.stimier.nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.*

SONCEBOZ-SOMBEVAL Église Évangélique du Pierre-Pertuis Culte: dimanche 24 novembre, 10h, message biblique à 11h. **Rencontre d'organisation:** mardi 26 novembre à 19h30. **Répétition de chants:** mercredi 27 novembre à 19h30. *Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.*

TRAMELAN

Armée du Salut Célébration: dimanche 24 novembre, 9h petit déjeuner, 9h20 prière, 9h45 célébration, aussi diffusée en ligne (YouTube Armée du Salut Tramelan). **Speakids (enfants) et garderie.** Message: Fabrice Klopfenstein. **Parcours Alpha Jeunes:** dimanche 24 novembre, 18h. **Prière 29B12:** lundi 25 novembre, dès 19h30, nous prions pour vous. **Soirée à thème avec Philip Ribe:** vendredi 29 novembre, 19h apéro, 19h30 soirée (voir communiqué en page 17). **Soirée Vie en abondance:** vendredi 29 novembre, 19h, au Centre évangélique de Tavannes (La Combe 10). Plus d'infos sur www.vie-en-abondance.ch. *Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armedusalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armedusalut.ch.*

Église Évangélique Baptiste, Oratoire Groupe de jeunes: vendredi 22 novembre à 19h à Bienne. **Culte:** dimanche 24 novembre à 9h30 avec Grégory Bastin. **Étude biblique:** mardi 26 novembre à 20h. **Conseil pastoral:** mardi 26 novembre à 21h. *Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 032 487 43 88, www.oratoire-tramelan.ch.*

Église Évangélique du Figuier Culte: dimanche 24 novembre. Pas de culte au Figuier. *On prie pour vous* à Tramelan: lundi 25 novembre à 10h. Au Figuier. Partagez-nous vos demandes et sujets de prière au 079 892 43 98 (pasteur). **Répétition des chants de Noël:** lundi 25 novembre à 19h30. Au Figuier. **Étude biblique:** jeudi 28 novembre de 20h à 21h. Via ZOOM. **Groupe de maison:** des groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. *Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch, www.eglisedufiguier.ch.*

Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg Cours biblique: vendredi 22 novembre à 20h à La Chaux-d'Abel, avec le Dr J. Jakob Fehr. **Cours biblique:** samedi 23 novembre à 20h à La Chaux-d'Abel, avec le Dr J. Jakob Fehr. **Culte:** dimanche 24 novembre à 10h à La Chaux-d'Abel, avec le Dr J. Jakob Fehr. Garderie. **Moment de prière et de silence:** mardi 26 novembre à 13h30 à la rue des Prés. **Veillée de prière à la manière de Taizé:** mardi 26 novembre à 20h à l'Église catholique. *Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.*

Réformées

CORGÉMONT-CORTÉBERT Paroisse réformée de l'Erguël Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la Chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pasteur: Patrick Schlüter, 076 225 71 76, patrick.schluter@referguel.ch. Présidente: Christine Brechtbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. www.referguel.ch.

COURTELARY-CORMORET Paroisse réformée de l'Erguël Culte: dimanche 24 novembre à 10h, en souvenir des actes ecclésiastiques de l'année, les décès, les mariages, les baptêmes et les confirmations. **Graines de sens (pour les jeunes enfants 0-6 ans et leur famille):** première rencontre le 30 novembre de 9h à 11h à la cure de Corgémont, Grand-Rue 40. Thème du programme 2024-2025 *A ton rythme!* Inscription auprès de Maëlle Bader-Gallopin. **Noël des aînés:** à Villeret le 7 décembre dès 12h. Il est ouvert aux aînés de Courtelary, Cormoret et de Villeret. Inscription obligatoire jusqu'au 22 novembre au 032 941 14 58 ou par mail villeret@referguel.ch. **Envie ou besoin d'une visite?** contactez la pasteure, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse:** Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch. www.referguel.ch. **Pasteur:** Maëlle Bader-Gallopin, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch. **Présidente:** Verena Mathez, 077 226 05 35, pres.courtelary-cormoret@referguel.ch. **Secrétaire:** Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise.stieger@bluewin.ch. **Services funéraires (permanence):** 0800 225 500. www.referguel.ch.

ERGUËL Paroisses réformées de l'Erguël (collaboration) MEUF (Mille Et Une Femmes): café-tricot chaque 1^{er} jeudi du mois, de 14h à 16h à la salle de paroisse de Courtelary. Venez tricoter/crocheter pour offrir aux homes/à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaine date: jeudi 5 décembre. *Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catechisme/. **Services funéraires (permanence):** 0800 225 500. www.referguel.ch.*

LA FERRIÈRE Paroisse réformée de l'Erguël Culte du souvenir: dimanche 24 novembre à 17h au temple de Renan (pour les paroisses de Renan-La Ferrière) avec la pasteure Nadine Marschner, en mémoire avec toutes celles et tous ceux qui nous ont quittés durant l'année. **Offres en ligne:** textes, méditations, poèmes et infos utiles sur www.referguel.ch. *Vers l'Église 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteure: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. Visites: Suzanne Stauffer 032 961 11 58, Lotti Lanz 032 961 16 43 ou pasteur. Location salle de paroisse: Béa Liechti, 032 961 17 24. [📌](https://www.facebook.com/referguel) [📌](https://www.facebook.com/referguel) rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre les activités. [📌](https://www.facebook.com/referguel) pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens: Aurore 079 308 79 91. www.referguel.ch.*

RENAN Paroisse réformée de l'Erguël Culte du souvenir: dimanche 24 novembre 17h au temple de Renan. **Rencontre des aînés:** mercredi 27 novembre 14h à l'Ancre. *Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Opplinger, 078 761 46 38. Secrétariat: rethan@referguel.ch. www.referguel.ch. Service funéraire permanence: 0800 225 500.*

RONDCHÂTEL Paroisse réformée de Rondchâtel Cultes: dimanche 24 novembre, culte de l'Éternité, 10h, à l'église de Péry. Officiante: Valérie Gafa. Organiste: Marie-Claire Charpillot. Offrande en faveur de Budget des autres. **Proposition d'intercession:** dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour les envoyé(e)s de DM. **Catéchisme cycle I:** préparation de Noël. Samedi 23 novembre, 9h-11h30, Grain de sel, Orvin. Samedi 30 novembre, 15h30-17h, salle de l'ancienne école, Vauffelin. Samedi 30 novembre, 17h, spectacle Noël en Contes et magie, église de Vauffelin. **Spectacle Noël en Contes et magie:** samedi 30 novembre, 17h, église de Vauffelin. Un spectacle familial pour le temps de l'Avent. Avec Jo Rollier, conteuse et Stéphane Rouèche, prestidigitateur. Entrée libre, collecte. **Aînés**

Péry-La Heutte: Noël des aînés du 8 décembre au centre communal de Péry. Veuillez vous inscrire jusqu'au 30 novembre auprès de Marie-Jeanne Jufer au 079 454 49 94 ou par mail à mejufer@bluewin.ch. **Aînés Orvin:** Noël des aînés le 11 décembre à la halle de gymnastique d'Orvin. Veuillez vous inscrire à la fête auprès de la commune: administration@orvin.ch. **Marché artisanal de Noël:** reprenez les dates des 23 et 24 novembre et ne manquez pas de venir visiter le marché artisanal de Noël au Centre communal de Péry. Heures d'ouverture: samedi de 13h30 à 17h; dimanche de 10h à 17h, apéritif offert dès 11h. Cafétéria et petite restauration. Dimanche midi: vol-au-vent. Concours de dessin et maquillage pour les enfants. Bienvenue à toutes et tous! **Assemblée de paroisse:** mardi 26 novembre, 20h, à l'église d'Orvin. L'ordre du jour a paru dans *La Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* du 25 octobre. **La Retrouvaille:** le thème de cette dernière activité de la Retrouvaille est la sylvi-culture (voir communiqué en page 5). **Fruits TerrEspoir:** livraisons le 4 décembre à Péry, le 5 décembre à Orvin. **Permanence pour les services funéraires:** 079 724 80 08. En cas de répondeur, déposer un message. **À votre disposition:** visite, temps de discussion ou échange de message, coordonnées ci-après. *Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.ch. Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. Catéchisme, cycle I et II: Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteure) 078 218 07 47, Anne Noverraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www.paroisse-rondchatel.ch.*

SAINT-IMIER Paroisse réformée de l'Erguël Culte: dimanche 24 novembre, culte du souvenir à 10h à la collégiale. Pasteure officiante: Hélène Grosjean. Offrande: GAPE (Groupe d'accompagnement des personnes endeuilées). **Remplacement du pasteur Gallopin:** durant l'absence de notre pasteur Macaire Gallopin, le pasteur Matteo Silvestrini assurera une présence au bureau de la paroisse les jeudis de 9h à 11h et se tient à votre disposition pour des visites ou accompagnements au 079 289 95 06, ou matteo.silvestrini@referguel.ch. **Respiration:** actuellement en pause. **Jardin de la cure:** pour tout renseignement, contactez F. Zwahlen-Gerber au 079 696 74 30. **Femmes protestantes:** La Baratte vous accueille chaque vendredi matin pour le café-croissant de 9h30 à 11h à la cure. **Après-midis récréatifs des aînés:** mardi 3 décembre, de 14h30 à 17h30 à la cure. **Plan des cultes:** plan annuel à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure. **EPER, Aide d'urgence:** nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/Palestine. **Coin-méditation à la collégiale:** de 7h à 18h30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **À disposition de nos aînés:** service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. *Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: 8h30-12h, Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. www.referguel.ch.*

SONCEBOZ-SOMBEVAL Paroisse réformée de l'Erguël Culte: dimanche 24 novembre à 10h, à Sombeval, culte du souvenir, où nous ferons une place dans nos mémoires pour nos défunts de l'année. **Noël ensemble:** mercredi 4 décembre, dès 18h: fenêtre de l'Avent avec apéritif offert puis repas de fête sur inscription (079 572 93 65). Ce temps sera suivi du culte de la veillée à 23h30 à l'église, suivi d'un vin chaud ou thé de Noël; transport possible sur réservation. **Caté cycle 1:** rencontre préparation de Noël commune avec la paroisse de Corgémont, samedi 23 novembre, inscription auprès de la pasteure. N'hésitez pas à prendre contact si besoin d'aide pour les transports. **Éveil à la foi (0-6 ans):** première rencontre le samedi 30 novembre de 9h à 11h à la cure de Corgémont. S'annoncer auprès de la pasteure. **Aînés:** le mardi à 14h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables: Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carine Tièche 032 489 24 72. **Accompagnement de la pasteure:** si vous

souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, ou une information, vous pouvez faire appel à la pasteure Séverine Schlüter, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à la contacter. *Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteur: Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schluter@referguel.ch. Secrétariat: Florence Coureau, 079 207 71 65, sonceboz-sombeval@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.*

SONVILIER Paroisse réformée de l'Erguël Cultes: culte du souvenir, samedi 23 novembre, à 17h15 à la léglise, un culte où seront évoqués les noms des personnes décédées ces deux dernières années. À noter: culte Autrement, *Pour que recule la nuit*, dimanche 1^{er} décembre à 17h15 avec les voix de Marie, Éliane et Maylane. **Assemblée de paroisse:** vendredi 29 novembre à 20h à la maison de paroisse. **Graines de sens (Éveil à la foi, enfants de 0 à 6 ans):** À ton rythme, 1^{er} rencontre de l'année, samedi 30 novembre de 15h à 17h à l'Ancre à Renan. *Rue de la Cure 6 et/ou La Ruette 3, 2615 Sonvilier. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroisse-sonvilier.ch. www.referguel.ch.*

TAVANNES Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16.

TRAMELAN Paroisse réformée Culte: dimanche 24 novembre, 10h, église. Sainte cène. Collecte en faveur du CSP-Budget des autres. Taxi depuis Tramelan, prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 079 825 56 14. **Veillée de prière à la manière de Taizé:** mardi 26 novembre, 20h, église catholique. Taxi sur appel, prière de s'annoncer entre 18h et 19h au 078 808 98 28. **Rencontre œcuménique des aînés:** mercredi 27 novembre, 11h30, centre paroissial, agape de fin d'année et de l'Avent avec animation musicale (dès 11h30 apéro; 12h30 repas offert sur inscription). Renseignements et taxi Th. Schmid 032 487 53 16. **Célébrations œcuméniques aux homes:** merci de vous renseigner auprès des secrétariats des homes. **Cible missionnaire 2024:** la cible à atteindre s'élève à 41272 francs, si vous le pouvez nous vous invitons à faire un don sur le CCP 25-8472-6 *Paroisse réformée de Tramelan, Missions, Tramelan*. Merci de garder une pensée envers les plus démunis. *Grand-Rue 146A, 2720 Tramelan. Pasteure: Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. Présidente de paroisse: Évelyne Hiltbrand, 032 487 48 20 (mercredi matin et vendredi toute la journée) evelyne.hiltbrand@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20 (mardi matin ou sur rendez-vous), tramelan@par8.ch. Services funéraires (permanence): 0848 77 88 88. www.par8.ch [📌](https://www.facebook.com/paroissereformeeTramelan) www.facebook.com/paroissereformeeTramelan.*

VILLERET Paroisse réformée de l'Erguël Marché de Noël de la paroisse de Villeret: samedi 23 et dimanche 24 novembre, halle polyvalente. **Culte du souvenir:** dimanche 24 novembre à 10h, cure de Villeret. **Noël des aînés:** samedi 7 décembre à Villeret. Ouvert aux aînés de Villeret et de Courtelary-Cormoret. Repas et conférence autour de 15h en exclusivité de Céline Weyeremann sur la science forensique (méthode d'enquête de police scientifique). Inscription obligatoire jusqu'au 22 novembre au secrétariat au 032 941 14 58 ou par mail villeret@referguel.ch. *Rue Principale 35, 2613 Villeret. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch (à disposition du mardi au dimanche, et présence pastorale au bureau le mercredi 8h-12h). Président: Olivier Flückiger, villeret@referguel.ch. Secrétariat: ouvert le mercredi 8h30-11h30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch. www.referguel.ch.*

Témoins de Jéhovah

SAINT-IMIER Réunions: mardi 19h15 et samedi 17h. *Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.*

Délai paroisses

Lundi soir
fac@bechtel-imprimerie.ch

L'Exécutif propose de remettre en état 28 de nos 50 fontaines

L'Assemblée municipale se prononcera le 9 décembre sur un crédit ad hoc de 180 000 francs

Au point 2 de sa séance du 9 décembre, le Législatif local devra statuer sur un crédit d'engagement de 180 000 francs, que lui propose unanimement le Conseil municipal pour financer la remise en état de 28 fontaines sises sur le domaine communal.

En cas d'approbation, le mandat sera confié à l'une des entreprises régionales spécialisées et comprendra divers travaux de réfection.

À l'exemple du Tombet

Il n'aura échappé à personne que la Municipalité a inclus, dans les travaux d'assainissement de la rue du Tombet, ceux que nécessitaient les trois fontaines de ce secteur. Ceci afin de redonner un visuel agréable à la rue entière.

Dans la même optique, il souhaite remettre en état une bonne moitié des fontaines du village, lequel en compte une cinquantaine.

Les 28 objets choisis ont été examinés par le premier spécialiste soumissionnaire, au demeurant breveté en conservation du patrimoine bâti. Sur cette base, l'artisan en question a listé les travaux à effectuer sur chacun, en se réjouissant de ne rencontrer aucun élément critique ou très dégradé.

Nettoyage, curage, injection...

Le mandat détaillé comprend dès lors un nettoyage des fontaines par aérogommage avec brumisation (ce qui ne dégrade en rien la surface d'origine), un curage des zones dégradées,



Ses nombreuses fontaines contribuent indubitablement au charme de notre village, elles méritent donc d'être remises en valeur

lesquelles subiront une réfection par rhabillage au mortier minéral ou par pose d'empierrements en calcaire.

S'y ajouteront la réfection des joints, l'éventuel remplacement de pièces si nécessaire, ainsi que l'injection dans certaines fissures d'un mortier minéral.

On soulignera que la très célèbre fontaine du Bourreau appartient aux pièces qui seront remises en état.

Les travaux seront menés sur une à quatre années, selon les disponibilités

de l'entreprise qui sera mandatée. À préciser encore que le mandat concerne uniquement la partie visible des fontaines. Les conduites d'alimentation et d'évacuation sont remises en état par la commune à l'occasion des creusages et autres travaux routiers.

Précieux patrimoine

Le Conseil municipal est donc unanime à préviser favorablement ce crédit, en estimant qu'il convient de

prendre soin de ce précieux patrimoine collectif. Il rappelle aux ayants droit que le village célèbre chaque année la Fête des fontaines, laquelle reflète parfaitement l'attachement de la population à ces symboles aussi esthétiques qu'utiles.

Les autorités précisent encore qu'elles ont réfléchi à la manière d'atteindre le but fixé, en bloc ou par étapes réparties sur plusieurs années. Or la réfection globale des fontaines



Des travaux de nettoyage et de rhabillage sont indispensables sur certaines fontaines

qui le nécessitent, ainsi que proposée ici, constitue la solution la moins onéreuse et la plus efficace. ■ CM

Des questions complémentaires concernant ces travaux? L'administration municipale pourra vous répondre, à condition de vous y rendre durant les horaires habituels d'ouverture (lundi, mercredi et jeudi de 7 h 30 à 11 h 45) ou de la contacter par courriel (admin@courtelary.ch)

Des places disponibles dans sept commissions

Pour la prochaine législature, qui va débiter le 1^{er} janvier 2025, les autorités municipales ont décidé de revoir la composition de diverses commissions communales, où des postes sont vacants.

Ces organes travaillent dans des matières très variées et permettent de s'impliquer concrètement dans la gestion de domaines fort intéressants, qui concernent directement la population.

Toutes les personnes intéressées sont chaleureusement invitées à adresser leur postulation jusqu'au 16 décembre prochain, par courriel écrit à l'administration ou par courriel à la secrétaire municipale Natacha Tajés (tajes.admin@courtelary.ch). C'est auprès d'elle également que l'on obtiendra tous les renseignements souhaitables.

Les commissions suivantes sont ouvertes aux ayants droit de la commune (personnes possédant le droit de vote et d'éligibilité): Commission de la bibliothèque; Commission des manifestations culturelles; Syndicat pour l'épuration des eaux usées du Bas-Vallon de Saint-Imier (SEBV); Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze (SAES); Syndicat de communes des sapeurs-pompiers Centre-Vallon; Syndicat scolaire Cormoret-Villeret-Courtelary; Syndicat d'alimentation en eau potable Courtelary-Cormoret.

Merci à toutes et tous

Le Conseil municipal saisit l'occasion de remercier chaleureusement toutes et tous les délégués en place et à venir pour leur engagement au service de la collectivité. ■ CM

Élections validées et publiée ce jour

L'Exécutif a validé les élections tacites du 28 octobre dernier. On rappellera que ce scrutin tacite a conduit ou reconduit six personnes, qui formeront ensemble les autorités municipales durant la prochaine législature (2025-2028), à savoir le maire Benjamin Rindlisbacher et les conseillers(ères) municipaux(ales) Philippe Cattin, Hubert Droz, Roberto Previtali (tous trois anciens), Gloria Locatelli et Marco Boldini (tous deux nouveaux). Tout en remerciant chaleureux lesdits élu(e)s pour leur engagement au service de la collectivité, le Conseil municipal a également planifié l'élection complémentaire

du 9 février prochain, laquelle doit désigner le(la) septième membre des autorités pour les quatre années à venir.

Dans la FODC d'aujourd'hui

On trouvera la publication détaillée relative à cette élection complémentaire, dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* de ce jour (dernières pages du présent journal) et notamment le délai de présentation des candidatures, fixé au 13 janvier 2025 à 12 h, ainsi que celui de la remise de l'éventuel matériel promotionnel, agendé pour sa part au 15 janvier 2025 à 12 h également. ■ CM

Le Conseil s'engage pour notre bureau postal

Il n'aura pas échappé à la population que notre bureau postal est menacé de fermeture par le géant jaune qui a communiqué récemment ses velléités, lesquelles ont été relayées par toute la presse écrite et audiovisuelle.

Le Conseil municipal a pris connaissance de la liste des bureaux de poste menacés et a décidé lundi dernier de s'engager pour lutter autant que possible contre cette fermeture annoncée

sur notre territoire. Nos autorités vont en particulier dialoguer avec les autres communes touchées, notamment les plus proches géographiquement.

Parallèlement, les membres du Conseil municipal vont rencontrer les délégués de La Poste, sur proposition de ces derniers; la séance est prévue au début de l'année prochaine.

■ CM

Avec le soutien de la Municipalité

Le Conseil municipal a décidé la semaine dernière d'accorder un don de deux cents francs à l'association ELA, dont le siège se trouve à Tavannes et qui apporte son aide aux personnes atteintes par des maladies génétiques rares, ainsi qu'à leur entourage.

Les autorités ont versé deux cents francs également à l'organisation régionale Nez Rouge, qui assure le retour en sécurité des automobilistes durant la période des Fêtes de fin d'année.

Alter Ecole, le Centre de pédagogie adaptée sis à Tavannes, recevra un même montant de deux cents francs.

A la FSG Saint-Imier, les élus ont accordé un don de cent francs, en tant que soutien aux diverses manifestations organisées par cette société, en particulier à l'intention des plus jeunes.

Un concert demain

Un montant de deux cents francs a été versé par ailleurs à l'association Les Chambristes, qui promeut la musique de chambre dans notre région; soulignons qu'un concert très prometteur sera donné demain samedi 23 novembre, à 17 h 30 au temple de Courtelary. ■ CM

Des jeux pour tous

Le Conseil municipal a libéré un montant de six mille francs pour finaliser la place de rencontre créée devant le Centre communal. Un jeu d'échecs et un jeu de char, géants évidemment, seront tenus à la disposition des intéressés; les pièces seront mises à l'abri sur place, dans des coffres de rangement. ■ CM

Info neige

Se fondant sur l'article 20, alinéa 3 de l'ordonnance sur la circulation routière, le Conseil municipal invite les automobilistes à ne pas laisser leur véhicule sur des places de parc ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en sera gêné.

Il décline de plus toute responsabilité au cas où des dommages pourraient être causés par des véhicules de la voirie affectés au déneigement.

Il rappelle en outre que la neige des places privées ne doit pas être poussée ou déposée sur la voie publique.

Enfin, les bornes d'hydrantes ne doivent en aucun cas être encombrées par des dépôts de neige et demeurer accessibles en tout temps. ■ CM

Délégation

Le conseiller municipal Hubert Droz représentera la commune à l'assemblée des délégués du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois, le 4 décembre prochain à Tramelan. ■ CM

COURTELARY

Fenêtres de l'Avent

Encore quelque place de libre pour compléter le calendrier géant de l'Avent: 14 et 20 décembre. N'hésitez pas à vous lancer.

Petit rappel: l'accueil n'est pas obligatoire.

Contact Gloria Locatelli au 077 433 02 51. ■ GL



AVIS MORTUAIRE



Le Conseil municipal et les employés de la Commune de Péry-La Heutte ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Georges Bourquin**

Papa de M^{me} Corinne Fährndrich, Préposée à l'Agence AVS du Bas-Vallon.
Nous lui présentons ainsi qu'à sa famille, nos sincères condoléances.
Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.

AVIS MORTUAIRE



Le Football Club Erguël, le Club des 100, le Comité de Tenero ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Henri Schneider**

Papa de Grégoire, co-président du Club des 100, grand-papa de Zacharie, membre du Comité de Tenero, papa de Frank, ami du club.

A sa famille, ses proches, va toute notre profonde sympathie.
Le comité central et les joueurs du FC Erguël

Saint-Imier, novembre 2024



AVIS MORTUAIRE

« Le plus beau souvenir que peut laisser un homme est le sourire sur le visage de ceux qui pensent à lui »

Sa très chère épouse Anne-Marie de Kalbermatten à Veytaux
et ses enfants Catherine de Steiger à Prangins
Adrien et Anne de Steiger et leurs enfants Célestine et Lucien à Chenaleyres
Marcelle Roulet, Nadja et Lucy Roulet, Giuseppe Colamaria à Saint-Imier et Neuchâtel
Bernard et Isabelle Gerber à Muri

ainsi que les familles parentes et amies
ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Jean-Louis Maggioli**

15 mars 1940 – 19 novembre 2024

qui s'est endormi paisiblement le mardi 19 novembre 2024, entouré de l'amour des siens et réconforté par les prières de l'Église.

La cérémonie du dernier adieu, célébrée par Monsieur l'Abbé Jean Glasson, aura lieu en l'église catholique du Sacré-Cœur de Montreux le lundi 25 novembre 2024 à 14 h.

Jean-Louis repose au Funérarium de Clarens.

Sa famille tient à remercier chaleureusement les médecins et l'ensemble du personnel de l'Hôpital de Saint-Imier, de l'Hôpital de Rennaz, de la Fondation Rive-Neuve à Blonay et du Tertianum l'Eaudine à Montreux.

Merci de penser à l'Associazione Pro Brontallo, 6692 Brontallo, IBAN: CH72 3076 4113 4152 Y000 5 – mention: deuil Jean-Louis Maggioli.

Adresse de la famille: Anne-Marie de Kalbermatten
Quai Alfred-Chatelatan 10, 1820 Veytaux

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE



Le Hockey Club Saint-Imier et son Mouvement Juniors ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Henri Schneider**

Papa de notre vice-président Frank et grand-papa de Ludovic, fidèle joueur de notre 1^{re} équipe.

Nous adressons à sa famille, ses proches, notre profonde sympathie.
Le comité et les joueurs du HC Saint-Imier

Novembre 2024

AVIS MORTUAIRE



*Pas de mains humaines
Pour remonter le temps
Seul le geste naturel
En mouvement constant
Fait danser les rouages
En une symphonie*

Son épouse
Ses enfants

Paule Schneider
Frank et son épouse Anne,
Grégoire et sa compagne Laurence
Mathieu et son épouse Emanuelle

Ses petits-enfants

Emilie et son mari Guillaume
Zacharie, Ludovic, Zénon, Garance

Ses arrière-petits-enfants

Margaux, Noélie, Olivia

Sa nièce et son neveu

Nathalie Massy
Alain Noyer et leurs enfants

Sa nièce et ses neveux

Famille Schneider à Vevey

Ainsi que les familles parentes et amies ont la tristesse d'annoncer le décès de

**Monsieur
Henri Schneider**

qui s'est en allé paisiblement dans sa 94^e année à la suite d'une courte maladie.

Saint-Imier, le 17 novembre 2024

Afin de respecter les désirs de la famille, la cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille: Frank Schneider
Mont-Soleil 57
2610 Mont-Soleil

Cet avis tient lieu de faire part

AVIS MORTUAIRE



*Ne crois pas au cimetière
Il faut nous aimer avant
Il faut nous aimer sur terre
Il faut nous aimer vivants
Ta poussière et ma poussière
seront les jouets du vent.*

Nous avons la grande tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Albin Allimann**

notre cher papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, parrain, cousin, parent et ami qui nous a quittés après une courte hospitalisation, dans sa 89^e année.

Roseline Careggi, son ami Christian Glauser
Alexandre et sa fille Alyssa

Laura et son ami Damiano

André-Bernard et Amie Allimann
Mélissa

Marie-Madeleine et Béat Grossenbacher
Magali

Damien et Julie, leurs enfants Pablo, Enzo

Dimitri et son amie Constance

Ludovic

Le dernier adieu a eu lieu dans le cercle familial.
Courtelary, le 14 novembre 2024

Réclame

Préparez-vous à plonger dans la Magie de Noël

Les créations d'Amides Basso seront dévoilées et vernies publiquement, en musique, le 3 décembre prochain



Sans déflorer la belle surprise du vernissage, un regard qui invite à patienter encore un peu...

Sous l'égide de la Commission des manifestations culturelles, la Magie de Noël va envahir la localité dans onze jours exactement et pour presque tout le mois de décembre.

Rappelons que ce projet, mené à l'initiative d'Amides Basso, est centré sur les sculptures que ce dernier finalise actuellement dans son atelier et qui toutes expriment l'esprit de Noël.

Art et convivialité

Autour de sculptures complètement innovantes, reflétant parfaitement le caractère chaleureux et positif d'Amides Basso, diverses manifestations permettront de réunir la population dans cette période de l'Avent. Une période propice aux rencontres intergénérationnelles, aux moments privilégiés de partage joyeux.

Ainsi le vernissage des œuvres, qui seront dévoilées le 3 décembre en début de soirée, constituera une



Les créations d'Amides Basso, ici au travail sur son renne, refléteront l'esprit chaleureux de l'Avent

occasion précieuse de convivialité villageoise, puisqu'il sera agrémenté de musique, d'une verrée et de gourmandises offertes.

De même, tandis que les enfants sont conviés à un atelier créatif et gourmand le 11 décembre par Jean-François Leuenberger et Marie-Chantal Debrot

(sans inscription, mais venir dix minutes avant l'atelier choisi), leurs éventuels accompagnants pourront passer un moment sympathique sur

l'esplanade. Il en ira de même pour le rendez-vous de contes donné par un voisin expérimenté en la matière, Jean-François Coppel évidemment. Thé et biscuits seront servis cet après-midi-là également.

Les chants des écoliers réuniront de très nombreux parents, grands-parents et amis, cela ne fait aucun doute. Comme de coutume, le concert se prolongera par des boissons et des douceurs de circonstance.

Le programme

Ces toutes prochaines semaines dans ces colonnes, nous reviendrons évidemment en détails sur chacun des rendez-vous fixés.

Mais aujourd'hui, en bref, afin que vous réserviez d'ores et déjà ces horaires, voici les cinq étapes de ce projet culturel et convivial, qui déroulera ses fastes sur l'esplanade du Centre communal (respectivement dans la salle communale pour les ateliers et sur les gradins pour les chants):

- Mardi 3 décembre, 18 h, vernissage de l'exposition.
- Mercredi 11 décembre, 15 h et 16 h, ateliers de décoration de biscôme pour les enfants.
- Mercredi 18 décembre, de 15 h 30 à 16 h 30, contes pour les enfants.
- Jeudi 19 décembre, 18 h, chants par trois classes de l'école primaire.
- Mardi 24 décembre, 17 h, inauguration de la fenêtre de l'Avent décorée par la Municipalité et la crèche Les Moussaillons. ■ CM

Un acte de 1855 n'a plus lieu d'être appliqué

Son abrogation doit être avalisée par l'Assemblée bourgeoise le 6 décembre et l'Assemblée municipale le 9 décembre

Depuis quelques années, les Conseils bourgeois et municipal collaborent fructueusement, qui se rencontrent régulièrement et étudient de concert diverses questions locales.

C'est donc ensemble qu'ils ont décidé de proposer à leurs deux collectivités l'abrogation de l'Acte de classification entre les communes bourgeoise et municipale de Courtelary.

Bientôt 170 ans et caduque

Cet Acte date du 10 mai 1855 et règle les liens et les responsabilités des deux communes, ainsi que leurs droits et obligations, l'une envers l'autre comme envers la population locale.

Il y est en particulier spécifié que la Municipalité doit tenir à disposition de la Bourgeoisie une salle pour les séances de son conseil, tandis que la Bourgeoisie est tenue de fournir du bois pour chauffer les locaux scolaires.

Or aujourd'hui, il n'est plus nécessaire de stipuler de tels droits et devoirs, lesquels ont d'ailleurs évolué fortement au fil des années; le bois s'est mué en fuel, puis en chaleur de chauffage à distance, tandis que la Maison



La page de garde du document à abroger en assemblée municipale, document qui sera évidemment conservé précieusement

de la Forêt a supprimé le besoin d'une salle pour la Bourgeoisie.

Les deux conseils proposent donc à leurs assemblées, qui se réuniront respectivement le vendredi 6 et le lundi 9 décembre, d'approuver l'abrogation de cet acte.

Financièrement clair

Les organes exécutifs des deux collectivités se sont mis d'accord pour régler le volet financier de cette abrogation.

Premièrement, la Bourgeoisie s'engage à rembourser l'année prochaine sa dette historique envers la Municipalité, dont le solde se monte à 19 500 francs.

Deuxièmement, la Municipalité s'engage pour sa part à verser en une fois, en 2025 également, le montant correspondant à une location de 3600 francs annuels pendant quinze ans. Raison pour laquelle le Législatif municipal doit statuer le 9 décembre sur une dépense de 54 000 francs pour solde de tout compte relatif à l'Acte de classification.

Unanimes

C'est unanimement que le Conseil de Bourgeoisie et le Conseil municipal proposent donc à leurs Assemblées respectives d'approuver à la fois l'abrogation de l'acte susmentionné et les termes financiers qu'ils ont mis au point ensemble. ■ CONSEIL DE BOURGEOISIE / CM

RAIL CLUB ERGUËL

Marché de Noël, expo et maquettes de trains

Animation garantie ce week-end à la halle polyvalente de Villeret: les artisans régionaux exposent leurs créations dans le cadre du marché de Noël de la paroisse et les membres du Rail Club Erguël ouvrent leurs portes aux passionnés de petits trains



Vous êtes à la recherche d'une idée cadeau, vous aimez le modélisme ferroviaire, vous trouverez votre bonheur durant ces deux jours.

Dans la halle, vous découvrirez des bijoux, peintures, minéraux, décorations, produits du terroir et bien d'autres surprises réalisées par des artisans méticuleux.

Au niveau inférieur, les portes du Rail Club Erguël seront grandes ouvertes pour vous faire découvrir l'avancée de la maquette principale où de nombreux trains sillonneront un décor de plus en plus abouti, avec la gare de Blausee-Mitholz (voir photo).

Cette année est marquée par le 60^e anniversaire de la locomotive CFF Re 4/4. Cette machine, communément

appelée BoBo, a été construite dès 1964, elle a été déclinée en plusieurs versions, dont certaines sont toujours visibles sur le réseau des CFF, principalement pour les trains marchandises. Mi-septembre, une manifestation a été organisée du côté de Balsthal avec le passage de plusieurs dizaines de modèles. Le Rail Club Erguël vous présentera une quarantaine de modèles à l'échelle HO (1/87).

Les organisateurs du Marché de Noël et du Rail Club Erguël se réjouissent de vous accueillir dans une ambiance conviviale avec la possibilité de se restaurer. L'entrée est libre les 23 et 24 novembre, de 10 h à 17 h à la halle polyvalente de Villeret. ■ SS

L'avez-vous lue ?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

Fenêtres de l'Avent : un bel engouement !



Les fenêtres de l'Avent, un succès grandissant, photo: freepik.com

La Municipalité, sous l'impulsion de la Commission culturelle avec le soutien des Départements de l'action sociale et économie et tourisme, a lancé un appel en octobre à participer

aux Fenêtres de l'Avent imériennes. Le but de cette initiative est de favoriser les rencontres, de créer des moments de partages, et d'embellir la cité imérienne afin d'en faire un endroit encore

plus chaleureux et accueillant. Le principe est simple: durant la période de l'Avent, chaque soir, une fenêtre, une devanture ou un balcon, visible de l'extérieur, est illuminé. Tout un chacun est invité à assister à l'illumination dans un esprit de convivialité.

Cette année encore, les organisateurs ont enregistré une magnifique participation, témoignant d'un vif engouement pour cette initiative! Ce succès se reflète dans la programmation, où toutes les dates ont été réservées. Tous les participants offrent une collation à celles et ceux qui viendront admirer leur décoration. Il serait bienvenu que chaque personne vienne avec sa propre tasse.

L'illumination et la collation auront lieu à 18 h. Les organisateurs invitent la population à consulter le calendrier de l'Avent pour plus de détails. Ce calendrier paraîtra également dans les pages spéciales Fenêtres de l'Avent du présent journal du 29 novembre. La Municipalité de Saint-Imier informera en flux continu sur ses réseaux sociaux (instagram et facebook) des créations proposées au public. Le programme complet se trouve également sur son site internet (www.saint-imier.ch).

Le Conseil municipal remercie d'ores et déjà tous les participants de leur engagement et se réjouit de voir briller chaque soir de nouvelles fenêtres. Il invite également la population à venir les admirer et partager un moment de convivialité. ■ CM

Illuminations de Noël

Cette année, un sapin va à nouveau se dresser fièrement sur la Place du Marché et l'illuminer de mille feux le temps de l'Avent.

Le Conseil municipal donne rendez-vous à la population le vendredi 29 novembre à 18 h 30, sur la Place du Marché, pour assister au lancement des illuminations de Noël. Après une partie officielle, le sapin et les décorations lumineuses qui habilleront la rue principale s'allumeront à 18 h 40 et brilleront de mille et une couleurs.



Du vin et du thé chauds seront offerts. Venez nombreuses et nombreux pour partager ce moment magique en toute convivialité. ■ CM

Bravo !

C'est avec un immense plaisir que le Conseil municipal de Saint-Imier a appris que l'entreprise Fromages Spielhofer SA a remporté le Prix SVC Suisse romande 2024. Il tient à lui adresser ses sincères félicitations. Le Conseil municipal est particulièrement

fier du succès de cette entreprise imérienne, qui récompense un savoir-faire si précieux pour la région. Il se réjouit qu'elle représente désormais le plaisir du fromage bien au-delà du Grand Chasseral. Bravo!

■ CM

Représentation

L'Exécutif sera représenté le 4 décembre prochain à la fête de Noël de Bel Automne. ■ CM

DE L'ÉCOLE AU MONDE PROFESSIONNEL





INVITATION AUX ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS ET INDÉPENDANTS DE LA FERRIÈRE À SONCEBOZ POUR LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME LIFT

27 JANVIER 2025, 19H - 20H

AULA DE L'ÉCOLE SECONDAIRE
RUE PAUL-CHARMILLOT 13
2610 SAINT-IMIER

PROJET SOUTENU PAR LES DÉPARTEMENTS DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ÉDUCATION ET CULTURE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER





Adieux

AVIS MORTUAIRE

*Ta famille qui t'aime,
Repose en paix*

Son époux Pierre-Yves Biselli
Sa fille Natacha et Frédéric Chavanne-Biselli
Ses chouchoux Tim, Naël
Son frère Patrice et Martine Capelli
Sa filleule Farrah et Cédric Bulloni-Capelli et famille
Son neveu Kevin Capelli

Ses frères et sœurs, ses neveux et nièces, ainsi que les familles parentes et amies en Suisse et en Italie ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Pierrette Biselli**
née Capelli

qui nous a quittés dans sa 73^e année après une pénible maladie supportée avec courage.

Saint-Imier, le 20 novembre 2024

Adresse de la famille: Pierre-Yves Biselli
Rue de la Clef 13E
2610 Saint-Imier

La cérémonie d'adieu aura lieu lundi 25 novembre à 14 h en l'Église catholique romaine de Saint-Imier.

Pierrette repose dans une chambre mortuaire des Pompes funèbres Niggli au cimetière de Saint-Imier.

Cet avis tient lieu de faire-part

MEMOIRES D'ICI

Notre histoire en images



Boulangerie Gottlieb Bühlmann aux Étohlons à Renan, vers 1910

Gottlieb Bühlmann est alors boulanger à Renan. En 1924, il s'installera à Sonvilier avec sa famille de 5 enfants. L'un de ses fils, Gottlieb-Adolphe, lui succédera et reprendra le commerce de Sonvilier.

Photo: © Mémoires d'Ici, Fonds Claude et Marga Bühlmann

Centre de recherche et de documentation du Jura Bernin

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

Deux sonorités qui se rencontrent

C'est avec un appel au voyage que nous clôturons ces invitations aux professeurs de l'École de musique du Jura bernois. Deux cultures qui s'entrecroisent. Le mariage du vibraphone et de la kora. À découvrir lors du prochain jeudreLive le 5 décembre.

Les deux musiciens de Kora-Vibes Duo se sont compris dès leurs premières notes et partagent une complicité sur scène qui émerveillera les oreilles de toutes et tous. Leur répertoire, inspiré des origines wolof d'Ablaye Anne, propose une immersion dans la musique traditionnelle de l'ouest de l'Afrique à travers des compositions originales et des airs traditionnels.

Des morceaux introspectifs et expansifs

Ablaye Anne, avec sa kora, et son partenaire Jonathan Salvi au vibraphone, créent un pont entre le jazz et la musique mandingue. Leurs morceaux introspectifs et expansifs mêlent les rythmes envoûtants de l'Afrique de l'Ouest à la sophistication du jazz. Les compositions originales des deux musiciens, ainsi que les mélodies traditionnelles, offrent un moment de partage et d'évasion. Venez découvrir Kora-Vibes Duo et laissez-vous transporter par cette fusion musicale exceptionnelle. ■ **vg**

Kora-Vibes Duo
CCL, Saint-Imier
Jeudi 5 décembre à 20h



Laissez-vous transporter par Kora-Vibes Duo, photo: Lionel Nemeth

LA FERRIÈRE
AVIS COMMUNAUX

Un bon p'tit café!

La commission La Ferrière 2040 souhaite relayer les informations propices à un développement durable de la commune

Aujourd'hui: un bon p'tit café! Boire son café fait partie des petits plaisirs qui embellissent la vie. Il faudrait cependant éviter d'utiliser trop d'électricité et de produire trop de déchets. Dès que la machine est allumée, elle soutire environ 1000 watts pendant environ 30 secondes pour chauffer de l'eau à 90° C, puis elle indique qu'elle est prête. Dès qu'on a tiré un premier café, elle soutire à nouveau 1000 watts pour chauffer l'eau de la prochaine tasse... Quelle que soit la machine, si on n'a pas l'intention de tirer rapidement un autre café, le meilleur moyen de ne pas gaspiller l'électricité est d'éteindre la machine dès que la dernière goutte de café est tombée dans la tasse. Plus d'information ici: www.energie-environnement.ch/electronique-electromenager/appareils-electromenagers/machine-a-cafe. ■ **CM**

Vente de l'Avent: que de délices!

Les femmes paysannes de La Ferrière organisent leur traditionnelle vente de l'Avent, le vendredi 29 novembre dès 17h, devant la halle polyvalente.

Couronnes de l'Avent, décorations de porte, confiseries de Noël et raclette vous attendent et vous régaleront!

■ **FEMMES PAYSANNES LA FERRIÈRE**

L'avez-vous lue?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE SAINT-IMIER

Duo d'orgue et violon

Pour terminer en beauté une saison à nouveau riche en musique, la collégiale de Saint-Imier résonnera aux sons du violon et du piano avant de céder la parole aux événements de l'Avent et de Noël.

Johan Treichel, organiste titulaire, mais aussi pianiste à ses heures, sera accompagné par la violoniste Myriam Pfaeffli dans un duo dont la complicité n'est plus à démontrer.

Si le programme s'ouvre avec une sonatine de Schubert d'une tendresse extraordinaire, c'est sans nul doute la



Sonate de César Franck qui volera la vedette ce jour-là. Le romantisme exacerbé de ses lignes mélodiques, l'intelligence de son architecture, la profondeur de son discours et sa redoutable virtuosité font de cette œuvre non pas une simple partition, mais bien une expérience qui ne laisse personne indifférent.

Bienvenue à toutes et à tous!

■ **PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE SAINT-IMIER**

Concert de la paroisse
Dimanche 1^{er} décembre à 17h
Collégiale de Saint-Imier
Entrée libre, collecte

Myriam Pfaeffli, violon
Johan Treichel, piano
Schubert: Sonatine N° 2 en la mineur
Franck: Sonate en la majeur

Détails sur www.musiquecollegiale.ch

SAINT-IMIER

50 ans de musique: il est temps de découvrir le spectacle Écoute LA voir!

Ce week-end, l'École de musique du Jura bernois (EMJB) vous invite à célébrer ses 50 ans d'existence avec le spectacle *Écoute LA voir!* qui se tiendra les samedi 23 et dimanche 24 novembre à la Salle de spectacles de Saint-Imier.

La préparation de ce moment unique a atteint son apogée lors de la grande journée de répétition et de mise en commun du samedi 16 novembre. Près de 100 musicien(ne)s – élèves, professeur(e)s et artistes invité(e)s – se sont rassemblé(e)s pour coordonner, ajuster et affiner la préparation de ce spectacle.

Préparez-vous à plonger dans deux soirées inoubliables, où musique et poésie se rencontrent. Le public découvrira des textes captivants, spécialement écrits pour l'occasion par Eugène, lauréat du prix Roman des Romands 2024. Ces récits, mettant en lumière des moments de vie et d'apprentissage au sein de l'école, seront portés par une mise en scène soignée, signée Florence Annoni.

L'ambiance promet d'être vibrante et émouvante, mêlant le talent des élèves et des professeur(e)s à des compositions originales interprétées par plusieurs ensembles exceptionnels.

Plus qu'un spectacle, *Écoute LA voir!* est une célébration des liens qui unissent la musique, les générations et les émotions et qui vous réserve de belles surprises.

Il reste encore des places, mais elles partent vite! Réservez sans tarder. Lien vers la billetterie: www.emjb.ch

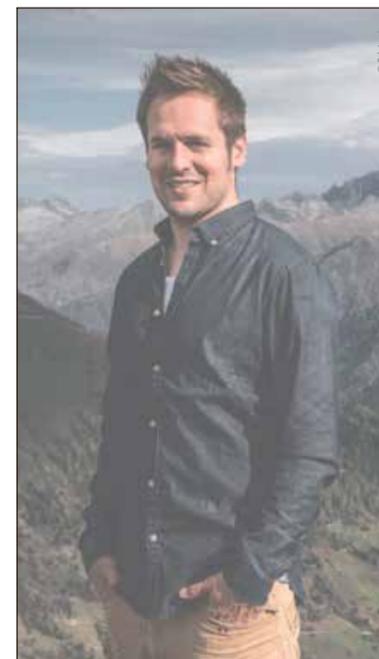
Informations pratiques

- Dates et horaires:
- Samedi 23 novembre à 19h 30
- Dimanche 24 novembre à 17h
- Lieu: salle de spectacles, Saint-Imier

- Prix des billets: 25 francs/ 20 francs, enfants gratuits
- Réservations en ligne: www.emjb.ch
- Florence Annoni, mise en scène 079 539 77 05
- Julien Annoni, direction du projet 079 327 68 74
- Philippe Krüttli, directeur de l'EMJB 079 792 23 88

Rejoignez-nous pour vivre ensemble cet événement unique et marquer 50 ans de musique avec l'EMJB. On vous attend nombreux pour partager cette expérience riche en découvertes et en émotions! ■ **ÉCOLE DE MUSIQUE DU JURA BERNOIS**

Réclame



«Surmonter une lésion cérébrale, c'est possible. Avec du soutien.»

Daniel Albrecht, ex-champion de ski alpin



Attaque cérébrale, traumatisme crânio-cérébral, tumeur cérébrale. Personne n'est à l'abri d'une lésion cérébrale.

Aide pour les personnes cérébrolésées et leurs proches. Aidez-nous à les aider!
Compte pour les dons: CCP 80-10132-0
IBAN CH77 0900 0000 8001 0132 0

Votre don en bonnes mains.

En salles



Programme et réservations



AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

PRODIGIEUSES

VENDREDI 22 NOVEMBRE, 18 H
DIMANCHE 24 NOVEMBRE, 20 H 15
LUNDI 25 NOVEMBRE, 18 H

De Frédéric Potier, Valentin Potier avec Camille Razat, Franck Dubosc. Claire et Jeanne, jumeles pianistes virtuoses, sont admises dans une prestigieuse université de musique. Leur ambition est mise à mal quand une maladie orpheline, fragilise leurs mains. *Inspiré d'une histoire vraie! Biopic émouvant et inspirant sur la résilience artistique! Durée 1h41, âge 8 ans, français.*



Prodigieuses, photo: ton-cinema.ch

LES TOUROUGES ET LES TOUBLEUS

DIMANCHE 24 NOVEMBRE, 10 H

CINÉ-KIDS

De Samantha Cutler, Daniel Snaddon. Sur une lointaine planète vivaient Édouard et Jeannette, un Toubleu et une Tourouge. Par un beau matin, ces deux-là tombèrent amoureux. Malheureusement pour eux, les Tourouges et les Toubleus ne se mélangent pas, et bien plus encore: ils se détestent! Durée 0h42, âge pour tous, français.

MONSIEUR AZNAVOUR

LUNDI 25 NOVEMBRE, 20 H

De Mehdi Idir avec Tahar Rahim, Lionel Cecilio, Tigran Mekhitarian. Fils de réfugiés, petit, pauvre, à la voix voilée, on disait de lui qu'il n'avait rien pour réussir. À force de travail, de persévérance et d'une volonté hors norme, Charles Aznavour est devenu un monument de la chanson et un symbole de la culture française. *Découvrez le parcours exceptionnel et intemporel de Monsieur Aznavour. Un film à voir absolument! Durée 2h13, âge 10 ans, français.*

SUR LES CHEMINS D'IRAN

MARDI 26 NOVEMBRE, 19 H

CAP SUR LE MONDE, EN PRÉSENCE DU CONFÉRENCIER

De Gilles Hubert. Durant six mois, Danielle et Gilles Hubert ont traversé l'Iran, parcourant plus de vingt mille kilomètres de la mer Caspienne au Golfe Persique. Leur périple les a menés à travers les routes du Fars, les pistes du Kurdistan, les sables du désert du Kevir et la poussière du Dasht-e-Lut, bravant des températures extrêmes, de -10° C en hiver à 52° C en été. *Danielle a parcouru les cinq continents, Gilles le monde gréco-romain et la Route de la Soie de Venise à la Chine de l'Ouest. Ensemble, Danielle et Gilles Hubert, passionnés d'images et de rencontres, découvrent l'Asie Centrale, Madagascar, Les Philippines, la jungle himalayenne et l'archipel des Marquises avec toujours le même fil conducteur, « rencontrer l'Autre. » En 2017, puis en 2019, ils prennent la route pour six mois en Asie Centrale puis pour une destination qui les hante depuis longtemps déjà: L'Iran. Durée 2h, âge pour tous, français.*

VAIANA 2

MERCREDI 27 NOVEMBRE, 16 H 15

JEUDI 28 NOVEMBRE, 15 H 30

De David G. Derrick Jr. avec Auli'i Cravalho, Dwayne Johnson. Après avoir reçu une invitation inattendue de ses ancêtres, Vaiana

entrepris un périple qui la conduira jusqu'aux eaux dangereuses situées aux confins des mers des îles du Pacifique. *Un périple plein de surprises dans une ambiance festive et féérique! Durée 1h40, âge 6 ans, français.*

FEU FEU FEU

MERCREDI 27 NOVEMBRE, 18 H 30

EN PRÉSENCE DE LA RÉALISATRICE

De Pauline Jeanbourquin. C'est le début de l'été, et Juliette, 17 ans, fraîchement diplômée du bac, s'apprête à partir en camp scout. Dans son sac à dos, elle n'oublie pas ses essentiels: un tarot, des pierres, un pendule et son téléphone. *Le portrait d'une sorcière moderne interrogeant les défis existentiels de sa génération! Durée 1h04, âge 10 ans, français.*

RED ONE

MERCREDI 27 NOVEMBRE, 20 H 15

De Jake Kasdan avec Chris Evans, Dwayne Johnson, Lucy Liu. Lorsque le père Noël – nom de code: Red One – est kidnappé, le chef de la sécurité du Pôle Nord doit faire équipe avec le chasseur de primes le plus célèbre du monde. *Une mission pleine d'action autour du monde pour sauver la fête de Noël. Un film d'action bien rythmé, sympa et bon enfant! Durée 2h04, âge 12 ans, français.*

LE THÉÂTRE MAGIQUE D'ÉLIANE

JEUDI 28 NOVEMBRE, 18 H

EN PRÉSENCE DE LA RÉALISATRICE

De Lucienne Lanaz avec Lucienne Lanaz, Éliane Walther. Le petit théâtre sur banc d'Éliane Walther présente des contes à de jeunes enfants depuis 2008. Elle crée un univers magique et poétique sur un simple banc. Durée 1h10, âge 6 ans, français.

JURÉ N° 2

JEUDI 28 NOVEMBRE, 20 H 15

De Clint Eastwood avec Nicholas Hoult, Toni Collette, Zoey Deutch. En tant que juré dans un procès pour meurtre retentissant, Justin Kemp, père de famille, est confronté à un grave dilemme moral. Un dilemme qu'il pourrait utiliser pour influencer le verdict du jury et éventuellement condamner – ou acquitter – le meurtrier accusé. *En tant que juré dans un procès pour meurtre, Justin Kemp est confronté à un dilemme moral. Thriller psychologique palpitant, chaque décision peut changer le cours de la justice! Durée 1h54, âge 12 ans, français.*

AU ROYAL À TAVANNES

LE PANACHE

VENDREDI 22 NOVEMBRE, 20 H
SAMEDI 23 NOVEMBRE, 21 H
DIMANCHE 24 NOVEMBRE, 17 H

De Jennifer Devoldere avec Joachim Arseguel, José Garcia. Colin, 14 ans, fait son entrée dans un nouveau collège et il flippe: comment s'en sortir quand, comme lui, on est bégue? Durée 1h33, âge 16 ans, français.

HAROLD

ET LE CRAYON MAGIQUE

SAMEDI 23 NOVEMBRE, 10 H
DIMANCHE 24 NOVEMBRE, 14 H

De Carlos Saldanha avec Zachary Levi, Lil Rel Howery, Benjamin Bottani. À l'intérieur de son livre, Harold (Zachary Levi), un enfant intrépide, peut donner vie à tout ce qu'il dessine. Durée 1h31, âge 6 ans, français.

ANGELO DANS LA FORÊT MYSTÉRIEUSE

SAMEDI 23 NOVEMBRE, 14 H

DIMANCHE 24 NOVEMBRE, 10 H

De Alexis Ducord. Angelo se met en route avec sa famille pour rendre visite à sa grand-mère. Mais sur une aire d'autoroute, ses parents l'oublent! Durée 1h21, âge 8 ans, français.

L'HISTOIRE DE SOULEYMANE

SAMEDI 23 NOVEMBRE, 17 H

De Boris Lojkine avec Abou Sangare, Nina Meurisse. Souleymane fonce à vélo dans les

rues bondées de Paris. Travailleur illégal pour une plateforme de livraison de repas, ce jeune Guinéen d'une humanité sans faille va demander l'asile en France: son entretien a lieu dans deux jours. Durée 1h33, âge 12 ans, français.

L'AMOUR OUF

DIMANCHE 24 NOVEMBRE, 20 H

MARDI 26 NOVEMBRE, 20 H

De Gilles Lellouche avec François Civil, Mallory Wanecque, Malik Frikah. Les années 80, dans le nord de la France. Jackie et Clotilde grandissent entre les bancs du lycée et les docks du port. *Puis prochainement au Cinématographe à Tramelan. Durée 2h40, âge 16 ans, français.*

LA PLUS PRÉCIEUSE DES MARCHANDISES

LUNDI 25 NOVEMBRE, 20 H

De Michel Hazanavicius. Il était une fois, dans un grand bois, un pauvre bûcheron et une pauvre bûcheronne. Le froid, la faim, la misère, et partout autour d'eux la guerre, leur rendaient la vie bien difficile. *Puis prochainement au Cinématographe à Tramelan. Durée 1h21, âge 12 ans, français.*



AU CINÉMA ESPACE NOIR À SAINT-IMIÉ

LAS TORERAS

VENDREDI 22 NOVEMBRE, 20 H

DIMANCHE 24 NOVEMBRE, 17 H

Malgré une enfance difficile, Jackie a trouvé son bonheur en tant qu'artiste. Lorsque son sombre passé la rattrape, elle part avec son personnage artistique Jack Torera pour élucider le malheur de sa mère, atteinte de troubles psychiques, qui a inspiré son art, mais divisé ses familles en Suisse et en Espagne. De Jackie Brutsche. Durée 1h31, âge 14 ans, vo s.t.

MES AMIS ESPAGNOLS

SAMEDI 23 NOVEMBRE, 17 H

DIMANCHE 24 NOVEMBRE, 14 H 30

EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR

Nés en Suisse, à Bienne, dans les années 1980, les amis espagnols du cinéaste Adrien Bordone ont remigré à l'adolescence en



Mes amis espagnols, photo: outside-thebox.ch

Galice, la terre de leurs parents. Phénomène migratoire moins thématized, ce retour sur un territoire inconnu ne se fait pas sans difficulté. À travers leurs histoires, un portrait tendre de ces hommes se dessine, mû par l'affection et l'amitié. De Adrien Bordone. Durée 1h19, âge 12 ans, français.

RETOUR EN ALEXANDRIE

SAMEDI 23 NOVEMBRE, 14 H 30

DIMANCHE 24 NOVEMBRE, 20 H

Après vingt ans d'absence, Sue retourne en Égypte, son pays natal, pour revoir sa mère, Fairouz, une aristocrate excentrique, avec qui elle a rompu tout lien. Ce voyage surprenant, qui la mène du Caire à Alexandrie, teinté de souvenirs lointains, de nostalgie et de sentiments mêlés à l'égard de son passé, lui permettra de devenir libre et affranchie. De Tamer Ruggli. Durée 1h33, âge 12 ans, français.

LES TOUROUGES ET LES TOUBLEUS

MERCREDI 27 NOVEMBRE, 15 H

Sur une lointaine planète vivaient Édouard et Jeannette, un Toubleu et une Tourouge. Par un beau matin, ces deux-là tombèrent amoureux. Malheureusement pour eux, les Tourouges et les Toubleus ne se mélangent pas, et bien plus encore: ils se détestent! Durée 0h41, âge 3 ans, français.

Jeux

Sudoku Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot mêlé** Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

9			3	1					
						7			9
	7							4	3
7		2	6						1
		1					4		
5					3	8			2
4	5							6	
		6		8					
					5	6			9

B	F	G	N	N	U	E	N	O	U	R	R	I	R
K	O	Q	X	S	E	F	V	H	E	V	K	Z	T
Y	A	U	T	C	M	R	D	L	I	P	M	N	N
I	C	R	R	U	Q	A	B	U	A	I	E	Q	I
Z	H	A	E	D	Z	U	T	R	L	C	C	R	S
O	W	F	P	T	O	J	E	H	A	D	P	V	C
H	G	Q	E	D	U	N	E	Y	I	H	D	A	R
F	T	R	N	Y	T	O	P	D	E	E	E	R	C
C	Z	D	L	S	U	Q	J	E	U	D	U	V	Q
R	X	F	A	M	F	H	C	A	I	L	L	O	U
Z	B	V	V	N	I	T	G	U	T	E	V	I	G
W	R	D	A	S	A	D	Q	Y	L	Q	W	C	T
X	C	G	G	J	B	I	Y	K	I	V	L	P	C
N	F	C	Y	M	L	Z	E	O	A	M	C	Y	W

- AIL
- BOURDON
- DOUBLER
- MATHIEU
- AJOUTER
- CAILLOU
- GIVET
- NOURRIR
- ARBRE
- CREPE
- LIQUIDE
- PARENTS

Solutions Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

3	6	8	1	7	4	5	9	2
4	1	2	5	8	9	6	7	3
7	9	5	3	2	6	1	4	8
8	4	9	6	1	7	3	2	5
5	2	1	9	4	3	8	6	7
6	3	7	2	5	8	9	1	4
2	5	3	7	9	1	4	8	6
9	8	6	4	3	2	7	5	1
1	7	4	8	6	5	2	3	9

S	F	D	L
E	P	A	N
R	E	G	I
T	R	O	P
R	I	S	T
E	E	E	R
Z	O	E	A
M	B	U	G
P	E	P	E
G	L	A	T
G	A	I	

TRANSIT

Rubrique offerte par



Claudio Gabbarini
079 679 45 59

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Est-ce que le ski est appelé à disparaître ?

On en parle lors du prochain Débat ApériCIP du jeudi 5 décembre

Les stations de ski de l'Arc jurassien résistent tant bien que mal au manque chronique de neige en hiver. Des remontes-pentes ont déjà disparu comme à La Golatte à Reconvilier ou se sont reconvertis comme à Valbirse. Mais au-delà du ski, c'est l'ensemble des activités touristiques hivernales qui est également impacté. Quatre personnalités vont tenter d'esquisser l'avenir de la saison froide lors du prochain débat ApériCIP qui aura lieu le 5 décembre prochain au CIP à Tramelan. Il sera animé par la journaliste et comédienne Claudia Nuara.

Le réchauffement climatique a des effets bien visibles dans notre région. La neige en hiver, encore vantée sur de nombreux prospectus touristiques, est de plus en plus rare. Il y a dix ans, un débat ApériCIP sur le sujet laissait encore un léger espoir que la situation allait se stabiliser. Le constat est amer et un peu effrayant : les records de température mensuels ou annuels se succèdent à un rythme effréné. Les gérants des installations de sport d'hiver de la région sont bien conscients que des adaptations peut-être

radicales seront nécessaires à court terme. Certains ont déjà mis la clé sous le paillason. Y a-t-il encore une place pour un tourisme en hiver dans le Grand Chasseral ?

- Chloé Bron, responsable coordination et accueil, Grand Chasseral Tourisme.
- Bruno Sturny, directeur d'exploitation des SRM de La Berra, Canton de Fribourg.
- Léonard Schneider, chargé d'enseignement et chercheur, Institut de géographie, Université de Neuchâtel.
- Serge Rohrer, membre du conseil d'administration des Bugnenets-Savagnières SA.

Le débat est public et l'entrée est libre. Les organisateurs prient les personnes qui souhaitent assister à l'émission de s'annoncer préalablement (032 486 06 06, apericip@cip-tramelan.ch). ■ **mc**

Débat ApériCIP
Au revoir le ski ! Jeudi 5 décembre
de 11h30 à 13h
CIP - Tramelan



Qu'advient-il des remontées mécaniques ? photo : unsplash.com

ARMÉE DU SALUT

Vie intérieure et vide intérieur

Philip Ribe, actuellement pasteur d'une église de Moutier, apportera une réflexion profonde et sincère sur l'authenticité et la pertinence de l'existence

Il est fréquent qu'il y ait un décalage entre l'image que nous donnons de nos vies et ce que nous vivons intérieurement. Cette réalité a de nombreuses conséquences sur nos relations avec les autres, avec nous-mêmes. Nous vivons dans une culture – culture qui tend à s'uniformiser partout sur la planète – où la façade, les apparences sont tellement importantes que le développement et l'entretien de cette image monopolisent l'essentiel de notre énergie ne laissant que peu de place et de temps pour cultiver une vie intérieure riche et de qualité.

Quatre pays, trente-deux déménagements, une dizaine de professions, cinq enfants, quatre petits-enfants, onze livres publiés, deux ou trois autres en préparation, une sévère addiction à la lecture, un amour immo-déré pour les mots et les images, plus



beaucoup de cheveux, mais quelques milliers de nouvelles idées par minute... Philip est avant tout un créatif, et il aime le répéter, un plaisir n'est complet que s'il est partagé. C'est ce qu'il pratique, dans les ateliers d'écriture qu'il anime et les multiples projets

en équipe dans lesquels il s'investit : chasse au trésor, scénario pour une soirée *Meurtre et Mystère*, communautés d'apprentissage, écriture de textes pour des spectacles ou des chansons, ateliers cuir, bois, bijoux fantaisie, sans oublier la permaculture.

Enfant, sa plus grande peur était de s'ennuyer en grandissant, la question ne se pose plus, le grand enfant de soixante ans qu'il est ne s'est jamais ennuyé et n'a plus aucune crainte à ce sujet pour le futur.

Lors de cette conférence, Philip invitera son auditoire à réfléchir à quelques pièges à éviter et à quelques pistes pour progresser dans une vie plus authentique.

■ ARMÉE DU SALUT

Vendredi 29 novembre à 19h, apéro à 19h30

Soirée publique : conférence

Armée du Salut

Grand-Rue 58, Tramelan

Entrée libre, chapeau

Activité pour les enfants

et garderie

Info : tramelan.armeedusalut.ch



ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER

Un grand merci



Suite à l'action *Paquets de Noël* qui s'est tenue le samedi 9 novembre passé, l'Église évangélique du Figuier de Tramelan tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué en offrant des produits d'hygiène, des denrées alimentaires non périssables, des articles de papeterie, des jouets, etc, récoltés dans la Coop et la Migros. En une matinée, ce ne sont pas moins de 104 paquets qui ont ainsi pu être confectionnés dans les locaux de l'église, puis emballés de papier cadeau et seront destinés soit à des enfants soit à des adultes.

Toute l'équipe qui s'est mobilisée pour cette action est reconnaissante pour la générosité de chaque donateur et pour l'accueil qui lui a été fait lors de la remise des flyers, ainsi qu'ensuite à la récolte des denrées par les clients des magasins.

Les paquets sont prêts à être livrés, ce sera samedi 23 novembre au matin à Safnern, lieu de convergence de toutes les collectes organisées en Suisse. De là partiront les camions qui seront affrétés pour faire le voyage jusqu'en Albanie, Biélorussie, Bulgarie, Estonie, Kosovo, Moldavie, Roumanie, Serbie et Ukraine, afin d'offrir un peu de bonheur et de solidarité dans cette période de Noël à des populations qui manquent du nécessaire.

Encore un grand merci aux magasins participants ainsi qu'à vous tous qui avez contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de cette action. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle *Action paquets de Noël*.

■ ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER

RUBIN'S BAND

Un premier album signé Rubin Delgado

Le Rubin's Band, le septette réuni par le compositeur et multiinstrumentiste d'origine vénézuélienne, Rubin Delgado, va vernir son premier album de dix titres intitulé *Turbulenzen*, le 30 novembre, à l'occasion d'une soirée organisée par l'association culturelle Agora de Tramelan

Arrivé en Suisse il y a douze ans et établi à Tramelan depuis 2022, Rubin Delgado est titulaire d'un diplôme de contrebasse classique obtenu à Caracas. Son parcours musical est riche et varié, du classique au jazz, en passant par le rock, le folklore ou encore la salsa. Ce sont toutes ces influences musicales qui se retrouvent sur ce disque qu'il a mis trois ans à composer et à arranger. Le résultat est une fusion *turbulente* de genres réunie dans ce concept album aux accents chaleureux et positifs, qui a été enregistré au studio Trilogy de Neuchâtel par Jérôme Indermühle. Les prises de son ont été réalisées en quelques jours seulement, entièrement en live, après une année de répétition avec tous les musiciens. Le but de cet

ambitieux projet est de permettre au Rubin's Band de se produire sur les scènes des festivals de jazz internationaux. Sur *Turbulenzen*, le bassiste Rubin Delgado est entouré du clarinetiste Gilles Schwab, du trompettiste Daniel Erismann, d'Olivier Forel à l'accordéon, d'Andy Aegerter à la batterie, de Raoul Demmer aux percussions et d'Elia Nuzzo à la guitare. Trois musiciens additionnels ont encore été invités sur certains morceaux. L'album sera disponible sous forme de CD ainsi que sur toutes les plateformes en ligne et via le site www.rubinsband.ch L'opus du Rubin's Band est à découvrir pour la première fois en concert le samedi 30 novembre, à 20h30, à la salle Juventuti de Tramelan. ■ **RD**



SANTÉ BERNOISE

Fièvre acheteuse pendant le Black Friday

Quand la chasse aux bonnes affaires devient une addiction

L'oniomanie, ou addiction aux achats compulsifs est très répandue en Suisse, et les actions telles que le Black Friday ne font qu'aggraver la situation des personnes concernées. Devant la multitude d'offres exceptionnelles et les nombreuses tentations d'achats, même les personnes qui ne présentent pas un comportement addictif ont du mal à résister. Dans le cadre de la Black Week, la fondation Santé bernoise attire l'attention sur les achats compulsifs et conseille sur les moyens de se protéger.

Une personne sur cinq en Suisse présente un comportement à risque en matière d'achats et environ 5% de la population aurait une dépendance aux achats. C'est ce que révèlent les statistiques de l'Office fédéral de santé publique (OFSP) de 2019. Il s'agit là de chiffres élevés en comparaison des autres comportements addictifs. Si les achats compulsifs ne rencontrent pas un grand intérêt, c'est qu'ils constituent une *addiction silencieuse*. Elle s'installe souvent très discrètement. La disponibilité continue d'offres en ligne ou l'organisation de journées de soldes à grande échelle tels que le Black Friday attisent les comportements problématiques. Les soldes exercent une pression et renforcent l'envie d'acheter. Étant donné que la consommation est connotée positivement dans la société, les achats en quantité démesurée ne se voient pas tout de suite. Les personnes atteintes ne sont donc bien souvent pas reconnues et ne cherchent de l'aide que tardivement.

À partir de quand parle-t-on d'addiction ?

Les achats compulsifs se manifestent par une envie irrésistible d'acheter des choses et peuvent se transformer en un comportement obsessionnel et conduire à des achats incontrôlés. Comme pour les autres comportements addictifs, tout le reste passe alors au second plan. Les conséquences du comportement à risque ou d'une addiction sont les conflits, l'endettement et l'isolement social.



Tous ces articles sont attrayants, mais en avons-nous vraiment besoin ? photo : unsplash.com

La dépression, des troubles du sommeil ou des troubles anxieux peuvent apparaître. Au contraire des comportements d'achats dits *normaux*, les personnes présentant une addiction sont avant tout intéressées par l'achat en lui-même et moins par le produit. Les articles restent souvent dans leur emballage, ce qui est signe d'un comportement problématique.

Que puis-je faire ?

Avec d'ingénieuses stratégies de marketing et des offres d'achat en ligne constamment disponibles, la pression d'achat est grande. Mais il existe des méthodes pour contrôler

la consommation. Christina Messerli, responsable du domaine Conseil et thérapie de Santé bernoise, donne deux conseils pratiques : « Les listes de course nous permettent de n'acheter que ce dont nous avons réellement besoin. » Elle poursuit avec la règle des 24 heures : « Pour éviter les achats spontanés, qui sont regrettés après, on devrait d'abord réserver les articles ou les laisser dans le panier en ligne. Puis, réfléchir tranquillement le lendemain si l'achat est vraiment nécessaire ou pertinent. »

L'offre de Santé bernoise s'adresse aussi aux proches des personnes concernées. « Nous partons du fait que

les chiffres ont fortement augmenté depuis 2019. Les personnes concernées ne trouvent toujours que difficilement le moyen d'accéder à nos offres de conseil. C'est pour cela que nous voulons aussi sensibiliser l'environnement », confie C. Messerli.

Pour toutes celles et tous ceux qui se demandent si leur comportement en matière d'achats est problématique, Santé bernoise a mis en ligne un test gratuit sur le thème des achats compulsifs. Toute personne concernée ou proche qui cherche de l'aide reçoit un conseil gratuit de Santé bernoise par téléphone au 0800 070 070, ou par chat sur santebernoise.ch. ■ MLM

Agir ensemble pour une vie saine

Permettre de grandir et de vivre en bonne santé : telle est la mission de Santé bernoise. La fondation soutient la population bernoise par la promotion de la santé, la prévention, l'éducation sexuelle ainsi que la consultation et la thérapie en matière d'addictions, en allemand et en français. Sur mandat du canton de Berne, une centaine de collaborateurs et collaboratrices travaillent dans 4 centres et sur 15 sites dans tout le canton de Berne. La fondation ne dépend d'aucun parti politique ou confession. www.santebernoise.ch

PUBLIREPORTAGE

Le patient au centre des priorités de SAMAIDD

Créé en 2018 par Christine et Lola Gigon, la société SAMAIDD, pour Service d'Aide et de Maintien à domicile et Diabétologie offre une large palette de services à la personne dans le val de Saint-Imier, de Renan à Sonceboz

Ce qui distingue SAMAIDD des autres structures qui offrent des services semblables, c'est sa taille. « Nous sommes une petite équipe de sept personnes, dont cinq diplômées en soins infirmiers.

Notre petite taille nous permet d'être plus proches des gens dont nous nous occupons. Chez nous, nous connaissons très bien tous nos patients et eux ont l'habitude de voir régulièrement les mêmes soignantes venir chez eux » explique Christine Gigon, qui a derrière elle une carrière d'une trentaine d'années en tant qu'infirmière indépendante.

Et cet esprit presque familial se retrouve aussi au sein de l'entreprise, qui a pour but d'offrir un environnement le plus serein possible à toute son équipe. « Si on est bien dans sa peau, on soigne mieux et on peut transmettre son bien-être » estime Lola Gigon. Et l'entreprise ne compte pas s'agrandir, mais espère pouvoir continuer d'assurer un service à échelle humaine, sans se perdre dans des complications administratives.

De la seringue au ménage

SAMAIDD offre des services de prise en charge des besoins médicaux, qui peuvent aller de la simple prise de tension à des injections intraveineuses, en passant par la gestion des prises de médicaments ou encore l'accompagnement de pathologies psychiatriques. De plus, l'un de ses points forts est la maîtrise de tous les soins liés aux problèmes du diabète, notamment le traitement des pieds.

En plus de ces soins infirmiers, SAMAIDD propose aussi des aides pour la vie courante, comme la toilette et autres soins corporels, le ménage, ou les courses. « Nous essayons toujours de trouver une solution globale pour chaque patient, en collaboration avec ses proches et les professionnels de la santé. De nombreuses personnes ont besoin d'une aide plus étendue que simplement médicale. Et notre but ultime est de tout mettre en œuvre pour que nos patients puissent continuer de vivre chez eux le plus longtemps possible », tel est le crédo des deux responsables, qui jouent toujours

le rôle de lien entre l'entourage proche et le monde médical.

Et la petite équipe assure son service sept jours sur sept et peut faire preuve de flexibilité en cas d'urgence ou d'imprévu. Elle peut aussi se féliciter de tenir ses promesses en ce qui concerne l'exactitude des horaires, grâce à sa bonne organisation des déplacements.

Si la plupart de ses clients sont des personnes d'un certain âge, il arrive aussi que des personnes jeunes fassent appel aux services de SAMAIDD, notamment après un retour d'hospitalisation, qui les restreint dans leur mobilité et leur autonomie.

Remboursé comme les services publics

Le fait que SAMAIDD soit une entreprise privée ne change absolument rien au remboursement de ses prestations par les caisses maladie de base. Pour des aides comme le ménage ou les courses, il faut faire appel à certaines caisses complémentaires ou à des prestations complémentaires

auprès des services sociaux, comme c'est aussi le cas des institutions publiques.

Les statistiques fédérales montrent qu'il y a de plus en plus d'entreprises privées qui proposent des soins infirmiers à domicile. Selon l'association Spitex privée suisse, le secteur privé représentait 29% de ce marché en 2022.

SAMAIDD offre également ses compétences et ses connaissances en matière d'assurances pour coordonner les prises en charge et conseiller ses patients pour trouver les solutions les mieux adaptées à leurs besoins.

Les proches aidants mieux considérés

En cette année des proches aidants, SAMAIDD essaie de renseigner encore mieux ces aides précieuses sur les possibilités qui leur sont désormais offertes de jouer leur rôle de manière un peu plus professionnelle, en étant rémunérées partiellement pour leur travail, après avoir été formées dans des cours donnés par la Croix Rouge. « Cela reste compliqué, mais des



Deux responsables fixant le même objectif

efforts sont faits pour mieux inclure les proches aidants, qui jouent un rôle important dans le maintien à domicile des patients et nous essayons de renseigner les gens sur les possibilités à la fois d'alléger et de faire reconnaître leur travail » admettent les deux responsables. ■ TL

SAMAIDD sàrl
Service d'aide et de maintien à domicile
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE LA NEUVEVILLE (EIN)

Variations Goldberg

L'ensemble instrumental de la Neuveville interprète ce chef-d'œuvre monumental de J.S. Bach dans la région dans une version pour cordes, en invitant le danseur neuvevillois Arno Louis, à proposer une création chorégraphique singulière



Bach a composé ces variations à l'intention des amateurs, pour le plaisir de leur esprit; elles frappent par leur inégalable ingéniosité d'écriture et leur fascinante diversité. L'EIN relève un défi passionnant en étudiant

ces variations aussi homogènes avec une seule œuvre au programme.

Cette musique exige la plus grande complicité entre les registres puisque tout est imbriqué et pensé pour être joué par un seul interprète au

clavecin. En s'associant au danseur neuvevillois Arno Louis, l'EIN souhaite y amener une touche de modernité en rendant visibles le tourbillon et l'énergie d'une musique intemporelle. ■ PA

Samedi 30 novembre, 20 h, église de Corgémont. Dimanche 1^{er} décembre, 17 h, Blanche-Eglise, La Neuveville
Prix d'entrée: adultes: 25 francs / étudiants, apprentis: 20 francs / carte culture: 10 francs / enfants: gratuit

PRO SENECTUTE

Le Mois du doc

Festival itinérant du film documentaire du 2 au 29 novembre, Delémont Venez découvrir un festival de cinéma itinérant dans des lieux débordant d'histoires et invitant à vivre une expérience immersive! Profitez du programme VIP *Nestor pour les seniors* avec prise en charge à domicile, accompagnement, cocktail de bienvenue et fauteuil réservé. Une expérience et une offre à ne pas rater! Programme détaillé et inscription sous www.lemoisududoc.ch, 078 633 11 72.

Fondue et/ou röstis à la Tourne

Judi 28 novembre, La Tourne (NE) Une journée d'hiver magnifique pour prendre l'air frais de l'Arc jurassien et où la bonne humeur est au rendez-vous! Avec une fondue à midi pour les amateurs et amatrices de ce plat traditionnel. Rendez-vous: horaire et lieu à définir. Balade le matin et l'après-midi selon la météo. Responsable et inscription jusqu'au 22 novembre: Katharina Oppliger, 077 444 37 03.

Noël et artisanat

Vendredi 6 décembre, 11 h-14 h 30, Tavannes Venez participer à un repas en bonne compagnie et découvrir des objets artisanaux dans l'esprit des marchés de Noël. Vous pourrez aussi y présenter vos propres créations, s'annoncer lors de l'inscription. Marché de Noël dès 11 h suivi du repas à 12 h. Inscription obligatoire pour le repas. Responsable et inscription jusqu'au 29 novembre: Pro Senectute, 032 886 83 86.

PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20
Jura bernois: 032 886 83 86
Neuchâtel: 032 886 83 02
Email: prosenectute.activites@ne.ch
Inscription en ligne: <https://aj.prosenectute.ch/activites>

ARMÉE DU SALUT

Cours gratuit sur l'évangile de Jean

Pour faire suite à la distribution de 32 000 évangiles dans la région Grand Chasseral, des soirées d'enseignement et de partage animées par un théologien sont offertes à toutes et tous

Le philosophe athée Luc Ferry a dit: « Il est tout à fait clair que, sans cette valorisation typiquement chrétienne de la personne humaine, jamais la philosophie des droits de l'homme à laquelle nous sommes si attachés aujourd'hui n'aurait vu le jour. » Il dit encore que s'il devait choisir un seul livre et se retrouver sur une île déserte, il prendrait l'évangile de Jean!

Nous ne sommes peut-être ni philosophes, ni athées, cependant combien de nos enfants ont-ils eu l'occasion de lire l'évangile? Et nous, habitants de Grand Chasseral, ne serait-ce pas l'occasion de le lire ou le relire, idéalement en famille?

Cet évangile, offert début novembre aux habitants de Grand Chasseral,

nous dit que tout être humain est à la fois précieux et aimé. Dans un monde où les repères bougent et parfois disparaissent, l'évangile, depuis 2000 ans, nous propose des racines saines et solides pour des vies heureuses, pleines d'espérance.

On peut l'ignorer, mais des valeurs telles que la liberté, l'égalité et la fraternité trouvent leur origine dans les paroles du Christ contenues dans les évangiles.

Dès ce soir et ces prochains vendredis, lors de quatre soirées conviviales, interactives et gratuites, Paul Harrison, pasteur à Tramelan et Moutier, commentera cet évangile de Jean et donnera quelques clés pour le comprendre. La soirée débutera par un apéro dînatoire. Chacun et chacune y est cordialement invité.

■ PD

Les vendredis 22 et 29 novembre et 6 et 13 décembre à 19 h
Centre Chrétien de Tavannes, La Combe 10 (à côté de DPD)
Apéro dînatoire, vidéo et exposé, partage en groupe
Soirées gratuites (et sans collecte)
Possibilité de venir à une ou plusieurs soirées.
Sans inscription
Possibilité de suivre les soirées en ligne (site web)
Contact: Carlo Brugnoli, 032 489 10 72, carlobrugnoli@porteursdevie.ch
Info: vie-en-abondance.ch



RECETTE D'ICI

Sardinade aux câpres

Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux



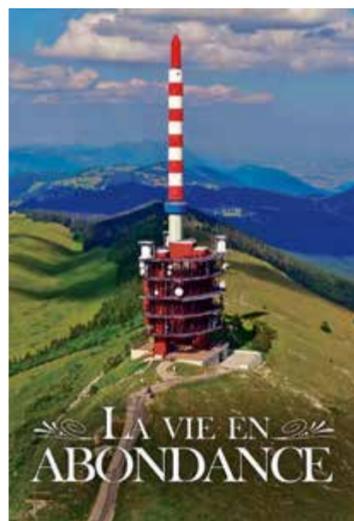
INGRÉDIENTS

Sardinade
 2 boîtes de sardines à l'huile d'olive
 1 échalote
 1 botte ciboulette
 1 citron vert le jus
 150 g fromage frais type St Môret
 40 g câpres
 Sel
 Poivre du moulin

PRÉPARATION

Sardinade: égoutter les sardines et retirer l'arête centrale. Verser dans un saladier et défaire à l'aide d'une fourchette.
 Laver, sécher et ciseler la ciboulette. Peler et hacher l'échalote. Les ajouter aux sardines avec le reste des ingrédients. Saler et poivrer. Bien mélanger. Couvrir d'un papier film et réserver au frais 1 heure.
 Servir la sardinade à l'apéritif avec du pain grillé.

Rubrique offerte par



PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Plusieurs entreprises du Parc Chasseral distinguées

Plusieurs entreprises collaborant avec le Parc Chasseral ont vu leur engagement et leur innovation récompensés ces derniers jours. D/CLIC Terroirs, l'une de nos Entreprises partenaires, a reçu le prix du jury lors de la remise du Prix de l'Arc jurassien ce vendredi. Elle était également nominée pour l'agroprix 2024. La fromagerie Spielhofer et Codec SA ont quant à elles reçu le premier, respectivement le deuxième Prix SVC Suisse romande 2024 en début de semaine.

D/CLIC Terroirs, une Entreprise partenaire du Parc Chasseral, a été récompensée pour son concept innovant en recevant le prix du jury du Prix de l'Arc jurassien vendredi 15 novembre. Basée à Cernier, la coopérative propose des solutions logistiques pour permettre aux clients commerciaux de s'approvisionner directement chez des productrices et producteurs en toute simplicité, et ce à travers l'Arc jurassien. Son caractère intercantonal, ses perspectives d'avenir et l'accent mis sur la durabilité ont séduit le jury, qui lui a décerné un prix doté de 5000 francs. Le grand gagnant de la journée a été le Bikepark Valbirse, qui a remporté le prix principal d'une valeur de 15 000 francs. Notons encore que a-Hike, autre entreprise partenaire du Parc Chasseral, était également nominée pour ce prix, lequel récompense des projets et initiatives qui mettent en valeur l'excellence et les spécificités de la région.

La semaine dernière a eu lieu une autre remise de prix importante pour D/CLIC Terroirs. L'agroprix 2024, le prix de l'innovation dans l'agriculture suisse, a été décerné le jeudi 7 novembre à Berne. Nominée pour ce prix, la coopérative neuchâteloise ne l'a malheureusement pas remporté. L'équipe de D/CLIC Terroirs est toutefois repartie avec une prime de nomination de 5000 francs qui contribuera à la concrétisation de ses projets à venir, notamment une modernisation de son site internet. L'agroprix 2024 est revenu à une exploitation agricole tessinoise qui produit des tomates en



D/CLIC Terroirs, entreprise partenaire du Parc Chasseral, a reçu le prix du jury lors de la remise du Prix de l'Arc jurassien ce vendredi à Boudry, photo: Parc naturel régional Chasseral

hiver avec un impact environnemental limité.

Deux autres entreprises qui collaborent avec le Parc Chasseral ont obtenu de prestigieuses distinctions en début de semaine. La fromagerie Spielhofer, de Saint-Imier, qui propose

notamment des produits labélisés Parcs suisses, a reçu le Prix SVC Suisse romande 2024 mardi 12 novembre. Elle a tout juste devancé une autre entreprise du Parc. Codec SA, à Dombresson, spécialisée dans le micro-décolletage, a obtenu la deuxième place *ex-aequo*

avec une autre entreprise neuchâteloise. Le prix a récompensé la qualité de leur travail, leur innovation, mais aussi leur engagement en faveur du tissu économique et social régional.

Le Parc Chasseral est fier de compter parmi les partenaires de ces

entreprises dynamiques et innovantes, qui participent activement au rayonnement de notre région. ■ PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Treize murs rénovés dans le vignoble du lac de Bienne

Les projets pilotes de rénovation de murs dans le vignoble pour la période 2023-2024 sont terminés. Treize murs de soutènement endommagés ou écroulés ont été rénovés en technique de pierres sèches par des muretiers professionnels, grâce au soutien financier de nombreuses fondations, de la Confédération et du canton de Berne. Allié aux communes vigneronnes du lac de Bienne, à la fédération des vigneron et à l'association Patrimoine bernois, le Parc naturel régional Chasseral poursuit ainsi sa mission de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel et bâti.



Rénovation d'un mur de soutènement à Twann au lieu-dit « Gauchete », travaux réalisés en avril-mai 2024 par l'entreprise Murkowsky Trockenmauern, photo: Parc naturel régional Chasseral

Treize murs de soutènement ont été rénovés entre 2023 et 2024 dans les communes de La Neuveville, Ligerz et Twann-Tüscherz (pour un total de 270 m²) dans le cadre des travaux que

le Parc naturel régional Chasseral coordonne sur la rive nord du lac de Bienne. L'objectif est de soutenir les propriétaires fonciers pour favoriser ces rénovations en pierres sèches, plus

résistantes sur le long terme, mais bien plus coûteuses que si elles étaient effectuées à l'aide de béton.

Effectuées par des muretiers professionnels, ces rénovations en

pierres sèches sont rendues possibles grâce à la participation financière de nombreuses fondations, de la Confédération et du canton de Berne, qui s'ajoutent aux montants engagés par les propriétaires des murs concernés.

En plus de leur fonction de soutien du terrain permettant la culture des vignes en terrasse, les murs structurent le paysage et représentent un bien culturel et historique à préserver dans ce vignoble faisant partie des paysages de Suisse les plus remarquables et précieux, et qui figure de ce fait à l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels.

Une technique exigeante inscrite à l'UNESCO

Autrefois, les viticulteurs s'occupaient eux-mêmes de l'entretien de leurs murs de pierres sèches. Aujourd'hui ce sont la plupart du temps des muretiers professionnels ou des associations spécialisées qui effectuent ces travaux conséquents nécessitant un savoir-faire particulier inscrit à l'UNESCO. Les pierres sont taillées à la main puis posées une à une, avec la plus grande surface de contact possible avec les pierres voisines, sans utiliser de ciment ni de mortier.

Bien que la plupart des murs en pierres sèches restent stables plusieurs centaines d'années, certains d'entre eux perdent petit à petit en

stabilité ou peuvent s'effondrer. Les principales causes de ces dégâts sont liées à la pression de l'eau, au tassement du terrain, aux intempéries, aux vibrations des machines et autres véhicules ou encore aux racines de plantes ligneuses comme le lierre ou le cornouiller sanguin. Suite à la mécanisation et au manque de temps et de personnel formé pour le travail fastidieux d'entretien des murs dans le vignoble, des réparations partielles en mortier, plus rapides et donc bien meilleur marché, ont souvent pris le dessus ces dernières décennies sur la technique de construction en pierres sèches.

Le Parc Chasseral va poursuivre la conduite de chantiers de rénovation de murs en pierres sèches dans le vignoble du lac de Bienne en 2025 et 2026, en collaboration avec ses nombreux partenaires.

Carte des emplacements des murs rénovés: bit.ly/carte-13-murs-vignoble.

■ PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 470 km² et 23 communes et compte quelque 51 000 habitants.

JUBACA 2025

Un camp de jeunesse au service de l'avenir

Le projet JUBACA (Jura-Berne-Au-Camp) a été présenté en conférence de presse par Charline Unternährer & Quentin Gyseler (co-responsables de camp), Éric Dobler (maire de Haute-Sorne) et Raphaël Seuret (responsable communication).

Cet événement est le plus grand camp régional de jeunesse jamais organisé pour les jeunes du Jura, du Jura bernois et de la ville de Bienne francophone. Prévu pour l'été 2025, il s'inspire du succès du camp fédéral MOVA 2022 qui a eu lieu dans la vallée de Conches (VS). Ce camp d'été rassemblera près de 400 enfants, adolescents, jeunes adultes et bénévoles pendant deux semaines sur les pâturages de Soulce et proposera un cadre exceptionnel pour le développement personnel et collectif autour des valeurs du scoutisme. Ses objectifs s'inscrivent dans la démarche du Mouvement Scout de Suisse (MSdS), qui valorise le développement global des jeunes par la découverte, la solidarité et l'engagement.

Un camp polysportif et culturel avec un engagement dans la durabilité

Cet événement s'aligne sur les principes du bien-être social et environnemental, en suivant les orientations de Jeunesse+Sport, Swiss Olympic et des objectifs durables à l'agenda 2030 de la Confédération. La planification du camp intègre des actions concrètes



pour promouvoir la solidarité, l'égalité des sexes, l'utilisation responsable des ressources et une coopération active avec les acteurs des sociétés locales. Ce projet est une opportunité unique pour les jeunes d'appréhender les enjeux actuels tout en contribuant activement à l'avenir de leur région.

Deux semaines : quel programme ?

Dès leur arrivée, nos plus grands participants (11-17 ans) construiront

leurs propres cuisines, tables à manger, abris et chapiteaux. C'est naturellement que les trois premiers jours du camp seront occupés par ces constructions, le tout en bois sans vis ni clous ! Vient le temps des excursions dans la seconde moitié de cette semaine. À pied ou à vélo, les scouts jurassiens partent en autonomie deux à trois jours pour explorer la région, dormant en bivouac, sur la paille, en cabane de montagne ou chez l'habitant. Ces

aventures itinérantes en groupe, où les aînés veillent sur les plus jeunes, sont des moments forts du camp.

Nos plus jeunes participants (7-11 ans) rejoignent l'aventure dès la seconde semaine.

Le programme alterne alors entre activités sportives (tournois, randonnées, jeux de nuit), découverte à l'environnement (faune, flore, protection de la nature), projets culturels (théâtre, musique, veillées) et moments de

réflexion sur la société et les rapports aux autres. Des cérémonies d'ouverture et de clôture rythment le camp, qui se terminera en beauté par un concert-surprise.

Organisation et financement

Porté par l'association CAJU25, le projet JUBACA repose sur une organisation structurée et un budget estimé à près de 200 000 francs. Son financement provient principalement des inscriptions des participants, des subventions de Jeunesse+Sport, ainsi que de soutiens et sponsors. Les fonds sont répartis entre ses différents postes : logistique, alimentation, activités, sécurité, santé, administration et communication. Le lancement d'un financement participatif via la plateforme héroslocaux.ch permet à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice.

Un projet pour et par la jeunesse jurassienne

Soutenu par l'Association du Scoutisme Jurassien (ASJ) et ses partenaires, cet événement représente un projet inédit pour la jeunesse jurassienne. Il incarne l'esprit du scoutisme suisse et invite les jeunes à s'engager dans un projet commun, porteur de valeurs de solidarité, d'autonomie et de responsabilité. Un rendez-vous unique pour contribuer, ensemble, à construire un avenir meilleur. ■ RS

FÊTE DE LA TÊTE DE MOINE

Humour et gastronomie au menu

Spectacle de Jean-Marie Bigard *J'arrête les conneries*

La Fête de la Tête de Moine 2025 est heureuse d'annoncer la venue exceptionnelle de Jean-Marie Bigard, l'un des humoristes les plus célèbres et controversés de la scène française. Rendez-vous le vendredi soir pour un spectacle unique qui promet rires et bonne humeur dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Plongez dans l'univers de la Fête de la Tête de Moine, une célébration conviviale du patrimoine culinaire et culturel régional. Entre saveurs locales, rires garantis et moments de partage, cette soirée avec Jean-Marie Bigard s'inscrit comme un temps fort de l'événement.

Un humoriste incontournable

Connu pour son franc-parler et son humour sans filtre, Jean-Marie Bigard a marqué les esprits avec des spectacles cultes comme *Des animaux et*

des hommes, *Bigard met le paquet*, et son inoubliable sketch *Le Lâcher de salopes*, devenu mythique. Il est également l'auteur de multiples one-man-shows à succès et s'est imposé comme une figure incontournable de l'humour en France.

Pour cette soirée exceptionnelle, Bigard vous embarquera dans son univers décalé, avec des anecdotes hilarantes, des sketches percutants, et un style inimitable qui séduit depuis plus de 30 ans.

Un spectacle gourmand (plusieurs formules disponibles)

La soirée s'annonce encore plus mémorable avec des formules combinant spectacle et gastronomie locale : spectacle seul : 45 francs ; fondue-spectacle : 60 francs (inclut une entrée pour le spectacle et une fondue individuelle) ; raclette-spectacle : 60 francs

(inclut une entrée pour le spectacle et trois portions de raclette).

Les repas (fondue ou raclette) peuvent être dégustés avant ou après le spectacle à la Haute Grange, pour profiter pleinement de l'expérience. Les billets repas (fondue ou raclette) doivent être retirés au stand d'information Grand Chasseral Tourisme à l'entrée de la manifestation. ■ CB

Vendredi 2 mai 2025, Le Domaine 1, Maison de la Tête de Moine, 2713 Bellelay

Fondue : 19h (ouverture des portes à 18h30) Spectacle : 20h30

(ouverture des portes à 19h45) Attention, les places sont limitées ! Réservez dès maintenant sur le site : fete.tetedemoine.ch ou directement à la Maison de la Tête de Moine info@tetedemoine.ch



LE CENTRE JURA BERNOIS

Mots d'ordre Centre Jura bernois

Pour les élections fédérales du dimanche 24 novembre, le Centre Jura bernois propose de glisser 4x *oui* dans les urnes.

Le premier sujet porte sur l'élargissement de certains tronçons autoroutiers. L'objectif de ces projets est de désencombrer les goulots de étranglement sur divers segments du réseau routier suisse, ce qui permettra d'améliorer la fluidité du trafic et la sûreté routière. Un *oui* favorise la création d'infrastructures de transport contemporaines et performantes.

Le second sujet concerne la sous-location. L'objectif de ce changement est d'améliorer les normes régissant la sous-location, en nécessitant notamment une approbation écrite du propriétaire et en restreignant le délai de la sous-location à deux ans. Le vote *oui* sur ce thème vise à empêcher les abus tout en

préservant une certaine souplesse pour les locataires.

Le troisième sujet porte aussi sur le droit du bail, mais en ce qui concerne la résiliation en cas de besoin personnel. Cette modification simplifie la possibilité pour le propriétaire de rompre son contrat en cas d'urgence, en substituant le terme *besoin urgent* par celui de *besoin important et actuel*. Un *oui* clarifie la situation sans péjorer les locataires. Le quatrième sujet concerne la révision de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) qui propose un financement homogène des services ambulatoires et stationnaires, distribuant les dépenses entre les cantons et les assurances-maladie. Un *oui* favorise un système de santé plus juste et mieux organisé.

■ LE CENTRE JURA BERNOIS

LETRE DE LECTEUR

Je vote, vous votez le 24 novembre ?

Vous pestez contre le lobby de la santé ? Dire non à cette contre-réforme de la LAMal/EFAS laissera une indépendance aux cantons face aux caisses maladie. Ce n'est pas à elles d'avoir la mainmise sur l'entier du système ! Il y a opacité des assureurs, les mêmes à qui on donnerait carte blanche pour décider de la prise en charge des malades et de leurs médecins.

Élargir des autoroutes, cela résoudre-t-il vos problèmes de mobilité ? La droite demande à grands cris davantage d'argent pour l'armée afin de garantir la sécurité de notre population. Protéger les sols cultivables suisses n'est-ce pas une priorité pour assurer une bonne santé à nos citoyennes et citoyens ainsi qu'une

production alimentaire suffisante ? Il est prévu d'améliorer le réseau ferroviaire, tant mieux. Et les lignes de transport public par bus, qu'en est-il ? Mettre en place des navettes plus nombreuses et régulières compléterait l'offre existante et surtout limiterait les transports individuels ! Se positionner contre le développement du transport par voie routière est une erreur stratégique. Nous avons besoin de ces deux canaux pour assurer une mobilité publique intelligente : mais il s'agit de réfléchir à combien on se déplace par véhicule sur ces voies. Évitez de sacrifier les espaces vitaux de notre magnifique pays ! Refusons ce projet d'élargissement de grands axes routiers en allant voter non.

Si vous êtes locataires, manifestez-vous ! Deux révisions sur le droit de bail affaibliront vos droits. Les groupes immobiliers pourront résilier plus facilement un bail et ensuite augmenter les loyers. Aujourd'hui la résiliation d'un bail est déjà possible. S'agissant du contrat de bail en sous-location, il pourra être résilié dans un délai de 30 jours ! Vous êtes des milliers de gens concernés, y compris les locataires d'espaces commerciaux, de cabinets médicaux qui partagent un espace loué pour réduire les coûts ! Refusons ces révisions en votant 2x non ! ■ ÉLISABETH BECK, PS

Les lettres de lecteur n'engagent que leur(s) signataire(s)



Le bonheur le plus doux est celui qu'on partage

La période de Noël approche et avec elle, plus que jamais, l'envie de faire plaisir à ses proches, à ses amis... et à soi-même.

Dans nos pages spéciales, découvrez des idées et des offres alléchantes pour tous les goûts. Laissez-vous inspirer et soyez certains de trouver le cadeau qu'il faut, tout en favorisant les commerçants et artisans de notre région.

KARAYA
Réflexologie & massage classique
agrée RME / ASCA
Karin Stauffer
Tél. 079 265 48 19

Contre remise de ce bon
20.- DE RÉDUCTION
POUR UN SOIN DE 90 MINUTES
VALABLE EN JANVIER 2025

Nous avons le plaisir de vous inviter au
Quailendrier de l'Avent
Vendredi 29.11 de 14h30 à 20h00
Samedi 30.11 de 09h00 à 16h00

QUAI 29

Animations
Samedi de 11h à 12h: Musique, Marc Tschanz
Vin chaud et gourmandises
Gare-Sonceboz
quai29.ch

Bon de 5.-
sur la fondue
avec votre entrée
au match!

14.- au lieu de 19.-

SAINTI-BATS

Line Hair
Portable 078 635 49 25
Tél. salon 032 940 17 23
Place du Marché 1
2610 Saint-Imier
Ouvert le lundi - Fermé le mardi

BON CADEAU
Meilleurs vœux de fin d'année!

Ski nordique, mobilité douce et loisirs actifs hivernaux par excellence en Erguël

Sur la Montagne du Droit, de la Bise de Cortébert à l'Assesseur en passant par Mont-Crosin et Mont-Soleil, ou alors sur l'Envers du Vallon, aux Bugnenets et Savagnières avec une liaison jusqu'à la Vue des Alpes, l'Espace Nordique Erguël (ENE) propose plus de 50 km de pistes en styles classique et skating, avec un haut niveau de disponibilité et de qualité. Les paysages sont idylliques, les difficultés variées et les conditions d'enneigement généralement propices à ces activités.

carte de saison est une idée de cadeau utile et sympathique. Les cartes sont en vente directement au départ des pistes, ou à notre secrétariat (mail: fifi.droz@bluewin.ch), sur le site de l'ENE (www.cnbs.ch), auprès de Jura bernois tourisme, ou enfin via le site de Romandie Ski de Fond (www.skidefond.ch - Menu Cartes d'accès aux pistes). Espace nordique Erguël vous souhaite d'ores et déjà d'agréables fêtes de fin d'année, ainsi que le retour attendu de la neige pour vous adonner à votre loisir ou sport favori.

Pour skier tout un hiver à partir du 1^{er} décembre au plus tôt, ENE vend des cartes de saison au prix spécial de 80 francs pour l'hiver 2024-2025, au lieu de 100 francs (valables pour toute la Suisse romande, à savoir Arc jurassien complet et massif des Préalpes/Alpes), ou à 160 francs (valables alors dans toute la Suisse et sur bon nombre de sites nordiques en France voisine). Vous avez un proche qui pratique le ski nordique, débutant, amateur ou passionné aguerri, une

TELESKI
LE PÂQUIER - CRÉT-DU-PUY

Forfait soirée ski + fondue
Valeur 38 francs

Tél. 079 415 95 43
www.cretdupuy.com

Coaching personnel
dans la région

Renforcement, perte de poids, prise de masse, amélioration des performances

Offrir ou s'offrir une séance de coaching personnel

En partenariat avec **FITNESS ENERGY**

LB TRAINING
079 126 77 49
loane.bechtel@gmail.com

Bien-être et plaisir pour vos proches

Disponibles à la Clientis Saint-Imier
www.le-cide.ch contact@le-cide.ch

Agenda

VENDREDI 22 NOVEMBRE

- Expo de Noël de l'UCAC, salle de spectacles, Corgémont

SAMEDI 23 NOVEMBRE

- Marché artisanal de Noël, centre communal, Péry, de 13h30 à 17h
- Bourse aux modèles réduits, CIP, Tramelan, de 10h à 17h
- Match au loto des Armes Réunies Courtelary, halle de gym, Courtelary, 20h
- Écoute LA voir, spectacle du 50° de l'EMJB, salle de spectacles, Saint-Imier, 19h30
- Concert des Chambistes, temple, Courtelary, 17h30
- Expo de Noël de l'UCAC, salle de spectacles, Corgémont
- Vente de Noël et bazar, Maison Christofferus, Renan
- 150 ans du collège de Sonvilier, de 11h à 17h
- Marché de Noël et portes ouvertes du Rail-Club Erguël, Villeret, 10h-18h

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

- Marché artisanal de Noël, centre communal, Péry, de 10h à 17h
- Bourse aux modèles réduits, CIP, Tramelan, de 10h à 17h
- Écoute LA voir, spectacle du 50° de l'EMJB, salle de spectacles, Saint-Imier, 17h
- Expo de Noël de l'UCAC, salle de spectacles, Corgémont
- Marché de Noël et portes ouvertes du Rail-Club Erguël, Villeret, 10h-17h

MERCREDI 27 NOVEMBRE

- Des livres et nous, club de lecture, CIP, Tramelan, de 17h à 18h
- Conférence de l'Université des Aînés, 1824-2024: l'ombre portée de l'apogée du romantisme, par Robert Kopp, aula de l'école primaire de la Poste, Biemme, 14h15
- Conférence de Emmanuelle Piquet, Souffrances dans la cour de l'école, mieux armer les enfants contre le harcèlement, salle St-Georges, Saint-Imier, 19h

JEUDI 28 NOVEMBRE

- Apéro-bois de Lignum Jura bernois, mise en œuvre de bois bostryché ou décrié, centre forestier, Boudry, 18h30

VENDREDI 29 NOVEMBRE

- Frédéric Recrosio: Durer, choisir et chanter des berceuses, CCL, Saint-Imier, 20h30
- Super match au loto du Ski-club Cortébert, salle polyvalente, 20h
- Vente de l'Avent, devant la halle polyvalente, La Ferrière, dès 17h

SAMEDI 30 NOVEMBRE

- Concert de l'Ensemble instrumental de La Neuveville, église de Corgémont, 20h
- Grand match au loto de la fanfare Montagnarde, centre communal, Plagne, à 15h et à 20h
- Concert du Rubin's Band, salle Juventuti, Tramelan, 20h30
- Frédéric Recrosio: Durer, choisir et chanter des berceuses, CCL, Saint-Imier, 20h30
- Match au loto de la fanfare, halle polyvalente, La Ferrière, dès 20h

DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE

- Concert de l'Ensemble instrumental de La Neuveville, Blanche-Eglise, La Neuveville, 17h

MERCREDI 4 DÉCEMBRE

- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9h30

JEUDI 5 DÉCEMBRE

- Conférence Les lieux-dits de Tramelan, de Raoul Voirol, CIP, Tramelan, 19h30
- Soirée scrabble, CIP, Tramelan, 18h45
- JeudreLive, Kora-Vibes Duo, CCL, Saint-Imier, 20h

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

- Marché de Noël, Hospice Le Pré-aux-Bœufs, Sonvilier, de 10h à 16h
- Chants orthodoxes de Noël aux bougies du chœur Yaroslavl, église rouge, Neuchâtel, 20h

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

- Concert de la Chorale Le Chandor, église, Orvin, 16h

EXPOSITIONS

- Photographies de Xavier Voirol, de Cendres et d'Ombres, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 15 décembre, me-ve, 14h-18h, sa et di, 14h-17h

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT Lundi: 8h30-11h30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h30-11h30 et 16h-17h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10h-11h et 15h-17h, vendredi: 10h-11h, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. **COURTELARY** Lundi, mercredi et jeudi: 7h30-11h45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mercredi et vendredi: 9h-12h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, vendredi: 10h30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h30-18h30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-11h30 et 14h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h et 16h-18h, mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h et 16h-17h30, vendredi: 8h-12h, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h30-17h30, permanence téléphonique:

lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h30-15h30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche Les Razmokets: 032 940 14 86. École de Sonvilier: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil Aux Pruats: 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45 et 14h-16h45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14h-16h45, jeudi: 9h-11h45 et 14h-18h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Lundi-jeudi: 9h-12h, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Loisirs

BIBLIOSBUS UPJ

CORGÉMONT Mardi 26 novembre: 15h15-17h, gare. **FRINVILLIER** Mardi 10 décembre: 16h15-17h, entrée du village. **LA FERRIÈRE** Samedi 30 novembre: 9h45-11h45, commune. **ORVIN** Mardi 26 novembre: 17h45-19h30, centre du village. **PLAGNE** Vendredi 13 décembre: 17h30-19h15, ancienne école primaire. **ROMONT** Vendredi 13 décembre: 16h-17h, entrée du village. **SONCEBOZ** Mardi 17 décembre: 16h30-19h30, commune. **VAUFFELIN** Vendredi 13 décembre: 14h30-15h30, place du village. www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

CORMORET Bibliothèque Mardi: 17h-18h30, collège, 2612 Cormoret. **CORTÉBERT Bibliothèque** Mercredi: 13h30-14h et 19h30-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. **COURTELARY Bibliothèque** Lundi: 15h-17h30, mardi: 17h-19h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30, collège, 2608 Courtelary. **PÉRY-LA HEUTTE Bibliothèque** Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Péry-La Heutte. **SAINT-IMIER Bibliothèque régionale** Mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h à 19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, La Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15h-18h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothèquesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque. **SONVILIER Bibliothèque** Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h, collège, 2615 Sonvilier. **TRAMELAN Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1^{er} samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. **VILLERET Bibliothèque** Mardi: 9h-10h et 15h-17h, mercredi: 17h-19h, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

LA TANNE Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **SAINT-IMIER Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **Mémoires d'ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

COURTELARY Chez Camille Bloch Parcours Découverte: mercredi-dimanche 9h30-18h (dernière entrée à 16h30). Le Shop et Le

Bistrot: mercredi-dimanche 9h30-18h. La place de jeux: mercredi-dimanche 9h30-18h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8h30-12h15 et 13h30-18h30, samedi: 8h30-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT Gym Seniors: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). **CORMORET Gym des aînés Bel Automne**: mardi 9h-10h15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). **Gym-parents**: mercredi 10h-11h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (Catherine Huguélet). **COURTELARY Gym dames**: lundi 19h30-20h30, salle de gym, 2608 Courtelary. **Volley dames**: mercredi 20h-22h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfcc@gmail.com. **Gym des aînés**: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. **ORVIN** Lundi: 16h30, halle, 2534 Orvin. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. **Fit Challenge**: samedi ou dimanche (variable): 11h-12h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. **PLAGNE** Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. **SONCEBOZ Ladyfit** (femmes): mardi 19h30-20h30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfit-sonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. **VILLERET Gym des aînés**: lundi 17h-18h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ) Mercredi: 13h-19h, jeudi: 13h30-18h, vendredi: 15h-21h, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch. **SAINT-IMIER Espace Jeunesse Erguël** Mardi: 16h-18h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13h30-17h, animations pour enfants de la 2^e à 5^e Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15h15-18h30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15h15-21h30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6^e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, ☎ 077 481 71 34, espace-jeunesse@saint-imier.ch, 📍 espacejeunesse.derguel, 📍 espacejeunesseerguel, 📍 Espace Jeunesse D'Erguel eje_2610. **TRAMELAN Action Jeunesse Régionale (AJR)** Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

MUSÉES

ORVIN Maison des Sarrasins Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch. **SAINT-IMIER Musée Longines** Lundi-vendredi: 9h-12h et 14h-17h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

PISCINES

SAINT-IMIER Piscine couverte Fermée jusqu'à nouvel avis, elle reste accessible pour les écoles avec son bassin de 16 mètres de longueur sur 5 mètres de large, Beau Site 1, 2610 Saint-Imier.

MARCHE, RANDONNÉE

COURTELARY Ski club Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer! Gardiennage: 23 et 24 novembre assurés par Roberto Battistig et Claude Domont.

Services

CARTONS DU CŒUR

JURA BERNOIS Mercredi: 8h30-11h30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

NEZ ROUGE

SUISSE 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

TABLE COUVRE-TOI

SAINT-IMIER Mardi: 10h-10h45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

Urgences

Ambulance 144
Centre antipoison 145
Feu 118
Police 117

DENTISTE DE GARDE

JURA BERNOIS 032 466 34 34.

DÉPANNAGE

DISTRICT DE COURTELARY 032 489 28 28 (centrale). **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

HÔPITAUX

Hôpital du Jura bernois Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.hjbe.ch.

MÉDECINS DE GARDE

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE 24 heures sur 24, 032 941 37 37. **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. **SAINT-IMIER** Du 22 au 28 novembre: pharmacieplus du vallon, 032 942 86 86. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. **TRAMELAN** Du 22 au 28 novembre: pharmacieplus Schneeberger, 032 487 42 48. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 18h30-18h45.

PSYCHIATRIE

RÉGION BIENNOISE Service pour personnes en détresse, les proches et les médecins, 0848 000 660, 24 heures sur 24 tous les jours de l'année.

SERVICES FUNÉBRES (PERMANENCE)

VALLÉE DE TAVANNES Par8 0848 77 88 88. **VALLON DE SAINT-IMIER Paroisses réformées de l'Erguël** 0800 225 500.

SOINS À DOMICILE

BAS-VALLON Service d'aide et de soins à domicile route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch. **VALLON DE SAINT-IMIER SAMAIDD Service d'aide et de maintien à domicile** rue Neuve 52, 2613 Villeret, 079 439 28 95, samaidd@hin.ch, www.samaidd.com. **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Editeur**: Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. **Heures d'ouverture**: lundi-jeudi: 7h30-12h et 13h30-17h, vendredi: 7h30-12h. **L'équipe** Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en pages: Coraline Bolle, Claude Sansonnens, Nathalie Rose. Maéva Lauber, Béthanie Sigg (apprenties). Correction et facturation: Nicole Lorient. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

Contact: 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechteli-imprimerie.ch. **Tarifs**: rédactionnel: voir charte éditoriale (QR-code ci-dessus), annonces: www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise). **Délais de remise des publications**: sport, paroisses, divertissement et utile: lundi soir. **Feuille Officielle du District de Courtelary**: mardi 12h. Rédactionnel et annonces: mercredi 9h. Adieux: mercredi 9h ou sur demande.

Grand Chasseral imprimé en suisse

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

La première se loupe au second tiers

Yverdon-les-Bains a dû attendre la quinzième minute de jeu dans la première période pour prendre l'avantage. On se disait alors que tout était encore possible pour la suite des événements, mais l'entame du tiers médian allait être cauchemardesque pour les Imériens puisqu'ils encaissaient trois buts et moins de six minutes de jeu. Puis un cinquième peu après la mi-match. Réaction imérienne il y eut bien dans le dernier vingt, mais elle fut trop tardive pour inverser le cours des choses. Et ce n'est même pas parce que les visiteurs avaient baissé de rythme. Ce qui laisse penser que ce passage à vide, Saint-Imier aurait pu rivaliser avec son contradicteur d'un soir. Mais pour ce faire, cela passe par un engagement et une concentration de tous les instants. On ose espérer que ce sera le cas ce samedi sur la glace de Porrentruy, face à Vendlincourt. Les Imériens doivent clairement montrer qu'ils ne sont pas devant au classement par hasard.

Les U17 ont su tirer leurs marrons du feu

C'est la seule équipe du HC Saint-Imier qui s'est imposée, et ceci facilement face à une formation fleurissante qui s'est relativement vite résignée, se contentant de limiter la casse et de profiter des possibilités que les visiteurs pouvaient s'octroyer. Celles-ci furent cependant insuffisantes pour mettre en danger les jeunes Bats. Le score est passé de

zéro à zéro à six rien que dans le premier tiers-temps. L'effort des Imériens a payé rapidement pour donner à la rencontre une allure de correction. Ce n'est qu'après la mi-match que les joueurs du Val-de-Travers montraient timidement une réaction, bien insuffisante. Les U17 occupent la tête du classement avec trois points d'avance sur Delémont-Vallée, leur adversaire de ce dimanche dans la capitale jurassienne.

La période de la fondue bat son plein

Le HC Saint-Imier relance une vente exceptionnelle de fondue Spielhofer après l'énorme succès des dernières éditions et la vente de plus de 5000 fondues. Maintenant le club se fixe un nouvel objectif à 6000!

Le HC Saint-Imier rappelle que cette vente compense le Skateathon organisé ces dernières années pour le soutien du

MOJU, la vente de fondue correspond plus à la volonté de la population d'avoir quelque chose en échange d'un soutien.

Comme l'année passée, la Fromagerie Spielhofer nous a accordé la Sainti-Bats Fondue en version toute prête à 600 g et la fondue au Mauler reste très appréciée. Approchez-vous de nos joueurs, juniors et actifs.

Viens goûter au hockey sur glace

Il est encore temps de faire tes premiers pas sur la glace. Viens apprendre à patiner gratuitement tous les

Il est encore temps de faire tes premiers pas sur la glace



Florian Wüthrich et les U17 ont souvent eu plus d'un patin d'avance face à Fleurier

mercredis à 17 h 30 ainsi que les samedis dès 9 h. Tu découvriras les joies du patinage, de l'équilibrisme sur deux lames.

Renseignements auprès de nos dirigeants au 078 783 63 12 et 079 280 25 66 ou encore à moju@sainti-bats.com. ■GD

2° I. Saint-Imier – Yverdon-les-Bains	4-6
Filles Sierre – Saint-Imier	5-4
U20 Saint-Imier – SenSee-Futur	0-9
U17 Saint-Imier – Fleurier	10-3
U15 Saint-Imier – Tramelan	6-11
U13 Top Saint-Imier – Delémont-Vallée	4-6

SAMEDI 23 NOVEMBRE
U17 12 h 15: Moutier – Saint-Imier
 2° I. 16 h: Vendlincourt – Saint-Imier

DIMANCHE 24 NOVEMBRE
Filles 15 h 30: Saint-Imier – Post Bern
U20 17 h 30: Delémont-Vallée – Saint-Imier

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Record personnel battu pour Caly et Mya

Le week-end dernier, nos deux patineuses locales, Mya et Caly, ont représenté le club avec brio à la Züri Leu Cup

Le vendredi, lors du programme court, Mya a obtenu un total de 18,63 points, terminant à la 31^e place sur 31 participantes. Caly, quant à elle, s'est classée 11^e avec un score de 24,09 points.

Le samedi, place au programme long: Mya a progressé pour terminer à la 25^e place avec un total de 40,56 points, tandis que Caly a décroché une remarquable 9^e place avec 46,28 points.

Au classement général, Mya termine à la 27^e place avec un total de 59,19 points, tandis que Caly conserve sa 9^e place avec un total de 70,37 points. Ce week-end a été particulièrement mémorable, puisque toutes deux ont battu leur record personnel!

Le club félicite chaleureusement Mya et Caly pour leurs performances et leur détermination. Bravo à nos patineuses!

Après un week-end riche en émotions à la Züri Leu Cup, d'autres défis attendent nos patineuses ce week-end, avec la Lugano Cup. Plusieurs membres de notre club se déplaceront en terre tessinoise pour participer à cette prestigieuse compétition: Lili Golay, Caly Iannantuoni, Mya Iannantuoni, Mailys Jacoulot, Camille Magri, Jade Magri et Anaé Schlupep.

Samedi matin, Jade et Mailys ouvriront le bal en catégorie Basic Novice B. Samedi après-midi, Lili et Anaé entreront en piste en catégorie Bronze A. Dimanche matin, ce sera au tour de Camille de patiner en catégorie Bronze B.

Enfin, Mya et Caly évolueront en catégorie Juvénile U14 sur deux jours, le samedi et le dimanche matin.

Nous leur souhaitons beaucoup de succès et surtout un maximum de plaisir lors de ce week-end sportif en terre tessinoise. Bonne chance à toutes nos patineuses. ■FS



Mya à gauche et Caly à droite

PRO SENECTUTE



Danses du monde

Tous les mardis de 14 h 30 à 16 h, à Cernier et tous les mercredis de 14 h à 15 h 30 à La Chaux-de-Fonds. Dansez sur des musiques de différents pays en améliorant la mobilité, l'équilibre, mais aussi la mémoire. Responsable et inscription: Francine Schafroth, 078 736 88 78.

Gymnastique

Tous les lundis de 10 h à 11 h, Domigym ou bouger à domicile, Saint-Imier. Une heure de gymnastique douce à domicile, à vous et à vos amis ou voisins, avec une monitrice expérimentée. Responsable et inscription: Pro Senectute JB, 032 886 83 86.

Tous les jeudis de 14 h à 15 h, Gym'Équilibre, Let's Go Fitness à Cernier. Diminuez vos risques de chutes grâce à une heure de gymnastique hebdomadaire. Responsable et inscription: Marianne Baroni, 076 430 71 23.

Course à pied

Tous les vendredis de 10 h à 12 h Course à pied à Neuchâtel et alentours. Rendez-vous: sur demande lors de l'inscription. Responsable et inscription jusqu'à la veille: Jean-Michel Reinert, 079 629 52 22.

Randonnée en raquettes

Jeudi 28 novembre de 13 h 30 à 15 h 30
 Se balader en pleine nature et en totale liberté, c'est respirer du bonheur?! En l'absence de neige, la sortie est remplacée par de la marche. Lieu défini en fonction des conditions météo. Débutants bienvenus! Inscription sur place. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: 079 672 36 92. Responsable et inscription: Maryvonne Wermeille.

Jeudi 5 décembre de 13 h 30 à 15 h 30
 Se balader en pleine nature et en totale liberté, c'est respirer du bonheur?! En l'absence de neige, la sortie est remplacée par de la marche. Lieu défini en fonction des conditions météo. Débutants bienvenus! En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie, Isabelle Hauser: 077 432 40a 75.

PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20
 Jura bernois: 032 886 83 86
 Neuchâtel: 032 886 83 02
 Email: prosenectute.activites@ne.ch
 Inscription en ligne: <https://aj.prosenectute.ch/activites>
 Photo: unsplash.com

PÉTANQUE

49^e Congrès de l'Association jurassienne

De gauche à droite: Claude Bérout, président AJP démissionnaire; Nicole Wettstein, Les Meukeux; Jean-Denis Willemin, président de Swiss-Pétanque; Johnny Zornio, Les Poissonnets; Mélody Cardicchi, secrétaire AJP démissionnaire; Adriano Silva, La Côte; Laurent Crétin, L'Escargolet; Anthony Tschirren, L'Escargolet; Jean-Jacques Masneri, La Côte; Chamroeu Mann, L'Escargolet; Didier Chappuis, La Boule Franche; Jacqueline Crétin, L'Escargolet; Pascale Chappuis, La Boule Franche; Jacqueline Devoille, La Côte; Salvatore Groccia, La Boule Franche; Frédéric Krähenbühl, responsable presse AJP démissionnaire; Mauro Cardicchi, responsable commission jeunes AJP démissionnaire; Gérard Charmillot, Le Bérédier

C'est au boulodrome des Poissonnets à Vicques que s'est déroulé le 49^e congrès de l'association jurassienne de pétanque en présence de Jean-Denis Willemin, président de Swiss Pétanque et de 15 des 16 clubs affiliés à l'association. Dans son discours, le président Claude Bérout a souligné la bonne santé de la cantonale. Les membres licenciés sont en légère augmentation. Il a remis une petite attention à Pascale et Didier Chappuis de la Boule Franche, vainqueurs du concours vétérans de la Coupe Suisse. Une autre également à Adriano Silva pour sa participation aux championnats d'Europe avec l'équipe suisse espoirs.

Nouveau président

Comme annoncé une année auparavant et après 34 ans dont 18 à la présidence, Claude Bérout quitte l'AJP, mais reste trésorier de Swiss Pétanque. C'est Laurent Leuenberger, actuel responsable des championnats AJP et du site internet qui reprendra les commandes de l'association.

Année de réélection

Ce sont également Mauro Cardicchi, ancien chef technique et responsable de la commission des jeunes, Frédéric Krähenbühl, responsable de la presse et Mélody Cardicchi, secrétaire qui ont annoncé

leur démission. L'assemblée a accepté la nomination de Steve Lauper de la Biennoise pour reprendre la fonction qu'occupait le nouveau président. Elle a également validé l'entrée au bureau AJP de Jérôme Bard de l'Oméga au poste de responsable de presse.

Postes à repourvoir

L'association reste malgré tout à la recherche d'une nouvelle secrétaire et d'un responsable de la commission des jeunes. Comme l'a indiqué le responsable de la commission technique Michel Gay, elle est également toujours à la recherche de nouveaux arbitres.

Finance au beau fixe

Le trésorier Edgar Bapst a souligné la bonne santé financière de l'association. Les comptes bouclent pratiquement sur un statu quo.

2025 en point de mire

Des dates importantes à retenir pour 2025, ce sont les 12 et 13 juillet, le club du Bérédier organisera les finales du Swiss Pétanque Tour en vieille ville de la capitale. Du beau spectacle en perspective. Dans les diverses propositions qui étaient à l'ordre du jour, l'assemblée a accepté de supprimer le qualificatif du concours dames pour les championnats suisses triplètes. Les équipes seront

qualifiées lors du championnat cantonal comme c'est le cas chez les seniors. La formation de binômes pour le championnat de tir a aussi reçu l'approbation de l'assemblée. Cette dernière a par contre refusé le retour à des prix sous forme de médailles lors des championnats.

Félicitations du président de Swiss-Pétanque

Dans son discours, Jean-Denis Willemin a félicité l'AJP pour sa bonne dynamique. Il a remis une petite attention aux membres démissionnaires. Il a aussi encouragé l'AJP à réintroduire les concours B lors de leurs manifestations. ■ C-JCL

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

D1 Epalinges - La Suze	3-0
H2 La Suze - Colombier	3-1
D2 VEBB U23 - La Suze	3-0
H3 Colombier 4 - La Suze A	3-1
H3 La Suze B - Porrentruy	0-3
D3 La Suze - Porrentruy	3-0
DM18 La Suze - Porrentruy B	3-0

SAMEDI 23 NOVEMBRE

H3 17h, Cormoret: La Suze A - Colombier 5
D5 15h, Cormoret: La Suze - Courfaivre
DM16 13h, Cormoret: La Suze - VFM

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

D1 17h, Corgémont: La Suze - NUC

MERCREDI 27 NOVEMBRE

D3 20h, Cormoret: La Suze - Rossemaison

JEUDI 28 NOVEMBRE

H3 20h45, Prêles: Sixième 7 - La Suze A

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D2 ^e I. Tramelan - Nidau	2-3
D M18 Tramelan - Val Terbi B	3-0
D 4 ^e I. Bienne Volleyboys - Tramelan a	3-2
D 5 ^e I. Val Terbi B - Tramelan	0-3

VENDREDI 22 NOVEMBRE

D 4^e I. 20h, La Marelle:
Tramelan b - Franches-Montagnes
H 3^e I. 20h45, CIP: Tramelan - La Chx-de-Fds

SAMEDI 23 NOVEMBRE

D M18 11h, Maurice Lacroix Arena:
Franches-Montagnes - Tramelan
D 2^e I. 14h30, Centre sportif de l'Oiselier A:
Porrentruy B - Tramelan
D M16 17h, Centre sportif de l'Oiselier A:
Porrentruy A - Tramelan

MARDI 26 NOVEMBRE

D 4^e I. 20h45, Centre de Culture et de Sport:
Courfaivre - Tramelan b

FORUM SPORT DU BPA

Prévenir les accidents est un devoir pour les fédérations et les clubs

Au cours de sa carrière de hockeyeuse, Florence Schelling demande à deux reprises d'interrompre son entraînement en raison d'un manque de forme. Cependant, elle est renvoyée sur la glace. Avec pour conséquences de graves blessures. Andres Gerber, président du FC Thoue, estime que les clubs doivent assumer leurs responsabilités pour éviter de tels accidents. Comme l'a mis en évidence le Forum Sport du BPA, réduire le nombre de blessures profite à tout le monde. Les accidents ne font que compromettre le succès et enlèvent le plaisir de jouer.

« Quel club sportif n'a pas à cœur de protéger la santé de ses athlètes ? » C'est par cette question rhétorique que Stefan Siegrist, directeur du BPA, a ouvert le Forum Sport du BPA. Malheureusement, la réalité est tout autre: la soif de la réussite et la pression sur les performances priment souvent sur la santé. Florence Schelling, ancienne gardienne de but de hockey sur glace, en a fait l'expérience. Médaillée de bronze au Championnat du monde et aux Jeux olympiques avec l'équipe nationale suisse et sacrée meilleure gardienne aux JO de 2014, elle a cependant dû mettre en jeu sa santé pour exceller dans sa discipline. Par deux fois au cours de sa carrière, Florence Schelling a demandé à ne pas devoir participer à un entraînement. « Je ne me sentais pas bien et j'ai dit à l'entraîneur que je souhaitais faire une pause », a-t-elle expliqué lors du Forum Sport du BPA. Toutefois, sa requête a été refusée dans les deux cas. Le résultat ne s'est pas fait attendre: l'athlète a subi des blessures à chaque fois, alors qu'il s'agissait d'un entraînement, et pas d'un match.

Les fédérations et les clubs ont une responsabilité

Près d'une blessure sur deux dans les sports collectifs, tels que le football,

le hockey sur glace ou l'unihockey, est due à une lésion préexistante de la partie du corps touchée. C'est pourquoi le BPA recommande de quitter le terrain en cas de douleurs et de soumettre la partie du corps affectée à un test. Cela permettrait d'éviter un grand nombre des 110 000 blessures enregistrées chaque année dans le sport d'équipe et de réduire les coûts qui s'élèvent actuellement à 653 millions de francs par an. Une ou un athlète blessé(e) fragilise en outre toute l'équipe et met donc en péril la réussite sportive de l'ensemble du club. Florence Schelling invite les clubs à créer un climat de confiance où chaque joueuse et joueur ose s'exprimer à propos de sa condition physique et est pris(e) au sérieux.

Andres Gerber, ancien footballeur professionnel expérimenté et actuel président du FC Thoue, estime, lui aussi, que les clubs ont un rôle à jouer dans la prévention des accidents: « Tout doit commencer par le respect de l'autre ». En effet, le fair-play est un facteur déterminant dans les sports collectifs, puisque la plupart des blessures sont causées par des contacts physiques. Les fédérations sportives ont également une part de responsabilité à cet égard. Elles doivent s'assurer que les règles de jeu en vigueur



qui visent à protéger les athlètes sont appliquées et que les manquements sont sanctionnés.

De plus, depuis mars 2023, toutes les fédérations sportives doivent prendre des mesures afin de réduire le nombre d'accidents, faute de quoi elles peuvent s'exposer à une réduction des subventions de la Confédération. Stefan Siegrist, directeur du BPA, en tire la conclusion suivante: « Investir dans la réflexion et l'engagement pour prévenir les accidents s'avère rentable également sur le plan financier. »

Le BPA soutient les fédérations et les clubs

Centre de compétences national, le BPA soutient les fédérations et les clubs à prévenir les accidents. Lors du

Forum Sport du BPA, il a ainsi présenté les listes de contrôle *Return to Play*, qui permettent aux personnes sans formation médicale de mieux reconnaître les signes d'une potentielle blessure. Le test comprend dix exercices à exécuter les uns après les autres, afin de déterminer si la partie du corps touchée est blessée. L'athlète peut uniquement reprendre le match ou l'entraînement si tous les exercices peuvent être réalisés sans douleur.

Les listes se concentrent sur les blessures les plus courantes pour chaque discipline sportive. Pour le foot, deux listes ont été élaborées en collaboration avec l'Association Suisse de Football: une pour les blessures au genou (41% des blessures graves et moyennement graves) et une pour celles à la cheville (30%). ■ BPA

Corgémont



Avis de construction eBau 2024-10900

Requérant: Tony Geiser, chemin des Pins 5, 2606 Corgémont.

Auteur du projet: idem que requérant.

Emplacement: parcelle N° 1095, au lieu-dit: *chemin des Pins*, commune de Corgémont.

Projet: tubage de cheminée de façade. Poêle à bois (bûches). Chauffage d'appoint qui développe 6 à 8 kWh.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Zone / objet protégé: néant.

Dérogation: aucune.

Dépôt public de la demande: avec plans, jusqu'au 15 décembre 2024, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 15 novembre 2024

Le Secrétariat municipal

DIVISION FORESTIÈRE JURA BERNOIS

Dépôt public

Au vu de l'art. 14 de la Loi cantonale sur les forêts du 5 mai 1997, la Division forestière Jura bernois met en dépôt public, du 22 novembre 2024 au 21 décembre 2024, auprès de l'administration communale de Corgémont, les documents suivants:

1. Documentation de base réserve forestière naturelle *Forêt des Queues*, du 4 novembre 2024.
2. Plan du périmètre du 2 juillet 2024, échelle 1:5000 (A4).

La réserve forestière naturelle a pour but:

- sur la surface retenue, la dynamique naturelle reprend ses droits;
- maintenir des associations forestières rares;
- maintenir des associations forestières typiques et fréquentes.

La réserve se situe dans le secteur *Les Carolines*, commune de Corgémont, sur les parcelles N° 299 (partielle), propriété de la Commune de Corgémont.

Les documents peuvent être consultés dans les locaux de l'administration communale de Corgémont durant les heures d'ouverture. Une opposition au projet présenté peut être formulée dans le délai imparti. L'opposition écrite et argumentée est à adresser à la Division forestière Jura bernois, route de Pierre-Pertuis 7, CP 54, 2710 Tavannes.

Est habilité à faire opposition quiconque étant spécialement touché par le projet et peut faire valoir un intérêt digne de protection. Le même droit revient aux organisations et autorités habilitées selon le droit fédéral ou le droit sur la construction.

Tavannes, le 11 novembre 2024

Division forestière Jura bernois
Le Chef de la Division: R. Queloz

Réclame



Courtelary



Élections municipales complémentaires du 9 février 2025

Les électrices et électeurs de la commune de Courtelary sont appelés à procéder, par le système des urnes et du vote majoritaire, à l'élection d'un membre du Conseil municipal pour la période administrative se terminant au 31 décembre 2028.

Le vote aura lieu à la Salle communale le

dimanche 9 février 2025, de 10 h à 12 h

En cas de ballottage, le deuxième tour de scrutin aura lieu dimanche 2 mars 2025, aux mêmes heures et dans le même local.

Conformément à l'article 8 du règlement pour l'organisation des élections municipales de la commune de Courtelary, du 17 juin 1996, les listes des candidats et des candidates doivent être déposées au secrétariat municipal, au plus tard le lundi de la 4^e semaine précédant les élections, à midi (lundi 13 janvier 2025).

Elles ne peuvent contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à repourvoir. Elles indiqueront clairement de quel parti, association ou groupement de citoyens elles émanent et seront signées par au moins 10 citoyens ayant le droit de vote.

Lorsque le nombre des candidats et candidates se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le Conseil municipal proclame élus tacitement tous les candidats et candidates.

Courtelary, le 22 novembre 2024

Le Conseil municipal

Expédition en commun du matériel de propagande des partis politiques

Selon l'article 48 LDP (Loi sur les droits politiques) et 51 ODP (Ordonnance sur les droits politiques), les partis désireux de prendre part à l'envoi en commun, sont priés de l'annoncer au secrétariat municipal d'ici au lundi 13 janvier 2025 au plus tard.

Conditions de participation

- Le matériel de propagande, après les éventuels pliages à effectuer par les partis politiques, doit avoir le format A5 et son poids ne doit pas excéder 25 g par parti.
- Tout imprimé de format ou de poids supérieur sera refusé.
- Les bulletins de vote non officiels doivent être glissés dans les brochures ou journaux de propagande; de manière à former un tout par parti.
- L'utilisation d'enveloppes d'un format supérieur à C5 n'est pas autorisée.
- La remise du matériel sera effectuée par les partis concernés jusqu'au mercredi 15 janvier 2025 à 12 h, au guichet du bureau municipal.

Courtelary, le 22 novembre 2024

Le Conseil municipal

Romont



COMMUNE BOURGEOISE DE ROMONT

Assemblée bourgeoise

Jeudi 5 décembre 2024 à 19 h
Salle du Conseil municipal, Romont

Ordre du jour

1. Salutations et ordre du jour
2. Budget 2025
3. Nomination secrétaire
4. Divers et imprévus

Aucune opposition du procès-verbal de l'Assemblée du 14 juin 2024 n'a été formulée pendant le dépôt public. Le Conseil bourgeois a ainsi approuvé le procès-verbal comme le prévoit l'article 63 du Règlement d'organisation de la bourgeoisie de Romont.

Romont, le 22 novembre 2024

Le Conseil bourgeois

Saint-Imier



Avis de construction 24-91 eBau 2024-18080, dossier eBau 212181

Adresse du projet: BF 759, route de Villeret 9, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: pose d'une pergola bioclimatique sur terrasse existante.

Maître d'ouvrage: Vanina Rossini, route de Villeret 9, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Verancolor Sàrl, rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier.

Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 15 novembre 2024 au 16 décembre 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 15 novembre 2024

Le Chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 24-97 eBau 2024-18710, dossier eBau 215237

Adresse du projet: BF 1113, rue des Chenevières 22, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: démolition d'une maison (Soleil 37) et d'une annexe (Soleil 37 a) existantes et construction de deux maisons jumelées (Chenevières 22 et Chenevières 24) avec garages et installation PAC air/eau extérieure.

Maître d'ouvrage: TFE Immobilier Sàrl, rue de la Gare 1, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 15 novembre 2024 au 16 décembre 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 15 novembre 2024

Le Chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 24-99 eBau 2024-4961, dossier eBau 216005

Adresse du projet: BF 1999 + 790, Plateau de la Gare 1 a, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: démolition d'un garage existant (Gare 2) et construction d'un immeuble comprenant des appartements et un espace commercial au rez-de-chaussée.

Maître d'ouvrage: Saint-Immo Sàrl, rue de la Gare 1, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR SA, Cornelio Fontana, passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Zone d'affectation et de construction: zone mixte M2 C3a.

Dérogations: art. 80 LR (distance à la route). Art. 24 RAC (distance entre les constructions). Art. 49 OC (places de stationnement).

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 22 novembre 2024 au 23 décembre 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 22 novembre 2024

Le Chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

En ligne

Retrouvez le journal
de la semaine dernière
bechtel-imprimerie.ch

Saint-Imier (suite)



Avis de construction 24-85
eBau 2024-16754, dossier eBau 212414

Adresse du projet: BF 1433, La Chaux-d'Abel 44, 2345 Le Cerneux-Veusil.

Description du projet: agrandissement en hauteur du bâtiment, isolation, changement d'agent énergétique (mazout par un poêle à bois).

Maîtres d'ouvrage: Myriam et Frédéric Sauser, La Chaux-d'Abel 44, 2345 Le Cerneux-Veusil.

Auteur du projet: Jacques Geiser, Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.

Zone d'affectation et de construction: HZ.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 22 novembre 2024 au 23 décembre 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 22 novembre 2024

Le Chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 24-88
eBau 2024-15289, dossier eBau 197760

Adresse du projet: BF 157, rue Francillon 27, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: aménagement des combles en appartement, réfection complète de la toiture, démolition de l'annexe en façade nord et remplacement de l'installation de chauffage (mazout → PAC).

Maître d'ouvrage: Khanitta Steiger et Youssef El Amri, rue du Midi 14, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: EGBat Sàrl, Juan Hermida, Vieille-Route 34, 2612 Cormoret.

Zone d'affectation et de construction: zone mixte M1 C3c.

Dérogation: –

Périmètre protégé: périmètre de protection et de conservation du site bâti.

Objet protégé: –

Dépôt public: du 22 novembre 2024 au 23 décembre 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 22 novembre 2024

Le Chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

COMMUNE BOURGEOISE DE SAINT-IMIER

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise
du 15 novembre 2024

Conformément à l'article 69 du règlement d'organisation (RO) pour la bourgeoisie de Saint-Imier, daté du 10 avril 2020, le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 novembre 2024 est déposé publiquement durant 30 jours, soit jusqu'au 23 décembre 2024. Ce procès-verbal a été accepté par les scrutateurs. Il peut être consulté auprès du président Serge Terraz (079 554 66 46) ou de la secrétaire Mélinda Huguenin (078 819 53 02) après avoir pris rendez-vous.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit et adressées au Conseil de bourgeoisie de Saint-Imier, case postale 56, 2610 Saint-Imier.

Après la mise en dépôt, le Conseil bourgeois devra statuer sur les éventuelles oppositions et le procès-verbal sera approuvé lors d'une prochaine séance.

Saint-Imier, le 22 novembre 2024

Le Conseil bourgeois

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction
N° 2024-18306
N° Commune: 2724



Requérant: Albert Waser, rue Pierre-Pertuis 12, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Albert Waser, rue Pierre-Pertuis 12, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: rue de la Gare 39e, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 1088.

Projet: construction d'une maison familiale et aménagement des abords.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: M2 PC.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 23 décembre 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 22 novembre 2024

Le Bureau communal

Avis de construction
N° 2024-19017
N° Commune: 2924



Requérant: Albert Waser, rue Pierre-Pertuis 12, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Albert Waser, rue Pierre-Pertuis 12, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: rue de la Gare 39d, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 1089.

Projet: construction d'une maison familiale et aménagement des abords.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: M2 PC.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 23 décembre 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une

personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 22 novembre 2024

Le Bureau communal

Sonvilier



Votation communale
du 22 septembre 2024

Acceptez-vous le plan de quartier valant permis de construire (PQ valant PC) du projet Parc éolien des Quatre Bornes ?

Conformément à l'art. 16 al. 2 et 3 du Règlement concernant les élections aux urnes, et aucun recours n'ayant été déposé durant le délai légal, le Conseil municipal a validé les résultats du vote dans sa séance du 12 novembre 2024.

Le projet a été refusé aux urnes par 309 voix, contre 259 votes positifs et 8 votes blancs.

Le résultat du vote entre en force.

Sonvilier, le 22 novembre 2024

La Municipalité

Tramelan



Avis de construction N° 2024 / 34
eBau 2024-15040

Requérant: Pierre-Yves Friedli, rue des Deutes 2, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Lab Dimitri, chemin de la Foule 13, 2740 Moutier.

Projet: installation d'un poêle et d'un conduit en façade. Parcelle N° 1485, zone ZPS-d Les Deutes.

Emplacement: rue des Deutes 2, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Recensement architectural: ensemble bâti: aucun. Bâtiment: aucun.

Dérogation: –

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 22 novembre 2024 au 22 décembre 2024.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plateforme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 22 novembre 2024

La Commune

Villeret



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 134 / 2024
eBau 2024-15999

Requérante: Kryptotek SA, rue Principale 62, 2613 Villeret.

Auteur du projet: ART Conception Immobilière Sàrl, rue de la Serre 4, 2000 Neuchâtel.

Emplacement: parcelle N° 646, au lieu-dit: rue Principale 62, commune de Villeret.

Projet: démolition partielle, transformation et agrandissement d'un couvert à véhicules et construction de 5 box industriels.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: PQ Champs du Clos.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 15 décembre 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 15 novembre 2024

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Jura bernois

DIVISION FORESTIÈRE JURA BERNOIS

Autorisations d'incinération en pâturage boisé: vers une pratique plus restrictive

La division forestière Jura bernois informe les propriétaires et exploitants de pâturages boisés d'un changement de pratique en rapport avec l'incinération de rémanents de coupe en pâturage boisé. La pratique qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui était libérale, en lien avec la tradition régionale d'incinération des rémanents de coupe.

Autrefois, les possibilités de valorisation des branches étaient assez limitées. Pour dégager les pelouses des pâturages boisés, l'incinération était donc très fréquente. Actuellement, les possibilités de valoriser ce bois dans des chauffages aux plaquettes sont beaucoup plus larges. La question de la nocivité de ces feux est aussi présente dans la société. Dans ce contexte, nous annonçons un changement de pratique relative à l'octroi des autorisations d'incinération.

La législation reste inchangée: seules des autorisations exceptionnelles peuvent être accordées aux requérants, dans des cas à évaluer individuellement. Il sera donc toujours possible de déposer des demandes; le(la) forestier(ère) de triage ou la division forestière renseignent sur la manière de faire. Cependant, la division traitera les demandes de manière plus restrictive. Elle informe les propriétaires et requérant(e)s potentiel(le)s de l'introduction de ce changement depuis plus d'une année.

Cette nouvelle pratique entre en vigueur dès à présent. Elle concerne exclusivement l'incinération de rémanents en pâturage boisé, dans le but de détruire ces matériaux. La question des feux pour les grillades, pour les torrées n'est pas en jeu ici. La police cantonale reste responsable des contrôles.

De plus, toutes les autorisations délivrées à ce jour, et encore en vigueur, seront échues au 31 décembre 2024.

Tavannes, le 22 novembre 2024

Division forestière Jura bernois

Canton de Berne



ADMINISTRATION CANTONALE

Certificats de salaire 2024: informations importantes pour les personnes morales

Près de 48 500 personnes morales sises dans le canton de Berne recevront leur déclaration d'impôt dans les prochains jours. Le courrier sera accompagné de la notice informative sur les certificats de salaire de 2024. Les employeurs ont jusqu'à fin janvier 2025 pour envoyer à l'Intendance des impôts le certificat de salaire de leurs employés et employées résidant dans le canton de Berne. Le plus simple est de procéder par voie électronique en utilisant la procédure unifiée de communication des salaires (PUCS) ou le programme gratuit *Certificat de salaire électronique CSI*.

De plus amples informations sur les certificats de salaire et la notice sont disponibles sur le site www.taxme.ch

Berne, le 18 novembre 2024

Direction des finances (FIN)

ADMINISTRATION CANTONALE

Bienne: construction de murs de soutènement dans la rue Lienhard

Des murs de soutènement vont être construits à Bienne dans la rue Lienhard, depuis le chemin de la Chênaie jusqu'à la route de Reuchenette. Les travaux dureront du 24 novembre au 20 décembre 2024 puis du 13 janvier au 21 février 2025. Pendant les travaux, la rue Lienhard sera en sens unique à partir du chemin de la Chênaie en direction de la route de Reuchenette. Il sera interdit de tourner à gauche dans la rue Lienhard depuis la route de Reuchenette. Il n'y aura pas de déviation signalisée. La moitié de la chaussée sera fermée à la circulation.

Berne, le 18 novembre 2024

Direction des travaux publics et des transports (DTT)